Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 18 dhoulkaâda 1442
29 Juin 2021

N° 51

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1538**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1546**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1556**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1556**
Avis aux créanciers..... **1563**
Convocations
Sociétés anonymes **1565**
Autres Sociétés..... **1571**
Divers
Avis au public..... **1572**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE Tunis Re **1574**
Bilan de la Société El Bouniane..... **1581**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination d'un commissaire aux comptes

Amendement des statuts et

Nomination du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général

SOCIETE CENTRALE POUR L'EQUIPEMENT DU TERRITOIRE - TUNISIE

«SCET - TUNISIE»

S.A. au capital de 11.000.000 dinars

Siège social : 2, rue Sahab Ibn Abbad - 1002 Tunis

I.U : 0001296M

MF : 0001296MAM000

CNSS : 43622-69

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 avril 2021, enregistré à la recette des finances - cité Mahrajane 1082 - Tunis, le 25 mai 2021, sous le n°21802653 - quittance n°35165, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis, sous le n°202141211 en date du 4 juin 2021, il a été décidé de nommer la société SACOM, commissaire aux comptes pour un mandat de trois ans qui expirera le jour de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2022.

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2021, enregistré à la recette des finances - cité Mahrajane 1082 - Tunis, le 25 mai 2021, sous le n°21802656 quittance n°35173, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis, sous le n°202141211 en date du 4 juin 2021, il a été décidé de :

- Dissocier les fonctions du Président du Conseil d'Administration et celles du Directeur Général.

- Mettre à jour les statuts de la Société.

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 15 avril 2021, enregistré à la Recette des Finances - cité Mahrajane 1082 - Tunis le 25 mai 2021, sous le n°21802655, quittance n°35171, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis, sous le n°202141211 en date du 4 juin 2021, il a été décidé de :

- Nommer Monsieur Mohamed Slaheddine Ben Said Président du Conseil d'Administration pour le restant de son mandat d'administrateur et fixer ses pouvoirs.

- Nommer Monsieur Saïd Drira, Directeur Général pour le restant de son mandat d'administrateur et fixer ses pouvoirs.

2021T00602SANB2

SOCIETE FRANCO TUNISIENNE D'ENERGIE NOUVELLE

SOFTEN

S.A au capital de 4 001 544 Dinars

Z.I rue des sciences - Grombalia

RNE : 0539181 K

MF : 0539181K P M 000

CNSS : 141552-29

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2021, enregistré à la recette des finances avenue de la Paix Grombalia le 4 juin 2021 sous le n°21702498 et quittance n°M038492, l'assemblée générale ordinaire décide de :

- Approuver les comptes de la société pour l'exercice clos au 31/12/2020

- Affecter le résultat de l'exercice 2020.

- Donner quitus aux administrateurs pour leur gestion et actes au titre de l'exercice 2020.

- Renouveler les mandats des administrateurs suivants : Jacques GIORDANO, Janine GIORDANO et Marc GIORDANO et de nommer Madame Oueslati Eya comme administrateur de la société pour une période de trois années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Renouveler le mandat du commissaire aux comptes Monsieur Mahmoud Hallek pour une période de trois exercices.

Un exemplaire dudit procès-verbal, des rapports du commissaire aux comptes, ainsi que des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2020 a été déposé au Registre National des Entreprises de Nabeul le 8 juin 2021 sous n°202142573.

2021T00645SANB2

Nomination du directeur général

SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE HAMMAMET - SA

Capital social : 57.300.000 DT

Siège social : 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Identifiant Unique : 1478140T

En vertu du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 31/5/2021, enregistré à la recette des finances Av. Habib Thameur - Tunis, le 7/6/2021, sous le n°21801425, Quittance n°M026875, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 11/6/2021 sous le numéro 202143952, il a été décidé de nommer Mr Elhassen Taktak Directeur Général pour la période de deux années prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022.

2021T00650SANB2

Nomination du directeur général

SOCIETE HAMMAMET LEISURE COMPANY (HLC) SA

Capital social : 21.857.100 DT

Siège social : 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Identifiant Unique : 1004257 A

En vertu du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 31/5/2021, enregistré à la recette des finances Av. Habib Thameur - Tunis, le 7/6/2021, sous le n°21801426, Quittance n° M026880, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 11/6/2021 sous le numéro 202143946, il a été décidé de nommer Mr Elhassen Taktak Directeur Général pour la période de

deux années prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022.

2021T00651SANB2

Renouvellement des mandats des Administrateurs

Renouvellement des mandats du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et Directeur Général Adjoint

El FILAHIA

Société anonyme

Au capital de 370.000 dinars

Siège social : Zone Industrielle El Afrane 1009 El Ouardia Tunis - Tunisie

I.U : 1354329W

En vertu de l'assemblée générale ordinaire du 10 Mars 2021 enregistrée à la recette des finances Rue du Sahel - 45 Av. de la Gare - Tunis le 01 Juin 2021 sous le n°21700939, Quittance n°M023002, il a été décidé :

Le renouvellement des mandats des Administrateurs : Messieurs Nejib Doghri, Mohamed Hedi Doghri et Mourad Doghri pour une durée de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

Suivant le conseil d'administration du 10 Mars 2021 enregistré à la recette des finances Rue du Sahel- 45 Av. de la Gare - Tunis le 01 Juin 2021 sous le n°21700937, Quittance n°M022981 il a été décidé de renouveler les mandats de M. Néjib Doghri en qualité de Président du Conseil d'Administration, M. Karim Ben Jemaa en qualité de Directeur Général et M. Mohamed Hédi Doghri en qualité de Directeur Général Adjoint pour une durée de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'à la réunion de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

Des copies des procès-verbaux ont été déposées au centre national du registre des entreprises le 8 juin 2021 sous le n°202142670.

2021R01773SANB2

Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur

Nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint

SOMIP

Société anonyme

Au capital de 1.220.000 dinars

Siège social : Zone Industrielle El Afrane 1009 El Ouardia Tunis - Tunisie

I.U : 1054447G

En vertu de l'assemblée générale ordinaire du 6 mai 2021 enregistrée à la recette des finances Rue du Sahel 45 Av. de la Gare - Tunis le 27 mai 2021 sous le n°21700888, Quittance n°M022376, il a été décidé :

La ratification de la cooptation de la société SEPCM en tant que nouvel administrateur jusqu'à la réunion de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022.

Et suivant le conseil d'administration du 6 Mai 2021 enregistré à la recette des finances Rue du Sahel - 45 Av. de la Gare - Tunis le 27 mai 2021 sous le n°21700887, Quittance n°M022364 il a été décidé de nommer M. Mourad Doghri en qualité Directeur Général et M. Taoufik Chaibi en qualité de Directeur Général Adjoint pour une durée de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'à la réunion de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022.

Des copies des procès-verbaux ont été déposées au centre national du registre des entreprises le 3 Juin 2021 sous le n°202140841.

2021R01774SANB2

SOCIETE L'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE

Société anonyme

Au capital de 5 900 000 Dinars

Siège social : 6, Rue Jugurtha, Zone Industrielle - Ben Arous

Identifiant Unique (RNE) : 0000495 N

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 mai 2021, enregistré à la REAS 1er bureau Tunis le 7 juin 2021 sous le n°21803574 Quittance n°M004890, il a été décidé ce qui suit :

1- Approbation du rapport du conseil d'administration, des conventions réglementées et des états financiers de l'exercice 2019.

2- Conférer quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2019.

3- Affectation du résultat de l'exercice 2019 en compte «Résultats Reportés».

4- Nomination de Madame Sonia Chaabouni Karoui nouvelle commissaire aux comptes et ce pour une période de 3 ans à savoir (2020, 2021 et 2022).

Dépôt :

Un exemplaire du procès-verbal ci-haut cité a été déposé au centre national du Registre des Entreprises le 16 juin 2021 sous le n°202145524.

2021R01785SANB2

Renouvellement de la nomination des membres du conseil d'administration

Société des Foires Internationales de Tunis S.A

Siège social : Au Parc des Expositions et Centre de Commerce International Le Kram - Tunis

Identifiant Unique : 0031032E

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 mai 2021, enregistré à la recette des finances de la Goulette, le 1er juin 2021, sous le n°21702965, quittance n°M045982.

Il a été décidé de renouveler la nomination des membres du conseil d'administration de la société des Foires Internationales de Tunis, et ce pour une période de 3 ans qui prend fin au cours de l'assemblée générale ordinaire qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

La composition du conseil d'administration est désormais la suivante :

- La Société Dallah Al Baraka Holding - Bahrain (3 sièges)

- Le Centre de promotion des exportations

- L'Office du commerce de la Tunisie

- L'Office National de l'Huile

- Al Baraka Bank Tunisia

- L'Office National du Tourisme Tunisien

- L'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat

- Mr Mohamed Néjib Ben Miled

- Mr Mohamed Youssef Balma.

Un exemplaire enregistré du PV de l'AGO du 20/5/2021 qui a renouvelé le mandat des membres du conseil d'administration a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 17 juin 2021, D n° 202146194.

2021R01789SANB2

Renouvellement du mandat

Du Président du conseil d'administration

et du mandat du Directeur Général

Société des Foires Internationales de Tunis S.A

Siège social : Au Parc des Expositions

et Centre de Commerce International Le Kram - Tunis

Identifiant Unique : 0031032E

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration réuni le 20 mai 2021, enregistré à la recette des finances de la Goulette, le 8 juin 2021, sous le n°21703237, quittance n°M048589,

Il a été décidé de renouveler le mandat de :

- Monsieur Abdulelah Sabbahi, membre du conseil d'administration représentant de la Société Dallah Albaraka Al Bahrain, en tant que président du conseil d'administration de la Société des Foires Internationales de Tunis,

- Monsieur Mohamed Youssef BALMA, membre du conseil d'administration, en tant que Directeur Général de la Société des Foires Internationales de Tunis.

Et ce à la suite de l'assemblée générale ordinaire, réunie le 20 mai 2021, qui a renouvelé la nomination des membres du conseil d'administration.

Un exemplaire enregistré du PV du conseil d'administration du 20/5/2021 a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 17 juin 2021, D n°202146194.

2021R01790SANB2

Nomination d'un commissaire aux comptes

Société Magasins Généraux & Entrepôt Réel de Tunisie

S.A au capital 19.500 Dinars

32 Bis, Rue de la Chimie, Z.I Sidi Rézig - 2033 Mégrine

MF : 000948X/A/M/000

Identifiant Unique : 0000948X

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire daté du 8 juin 2021, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 16 juin 2021 sous le n°21702630, Quittance n°M038500, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 18 juin 2021 sous le numéro 202147319, il a été décidé de désigner Monsieur Samir Laabidi commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

2021R01798SANB2

Désignation d'un commissaire aux comptes

Agence de Contrôle Technique Internationale - apave

S.A au capital de 2 151.000 Dinars

RC : B186321996

MF : 014239/W/A/M/000

Siège social : 30, rue Mohamed Badra BP 2 - 1073 Tunis Montplaisir

Selon procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 juin 2021 enregistré à la recette des finances de Montplaisir en date du 16 juin 2021 sous le n°21803133, Quittance M045008, dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises - Bureau de Tunis en date du 17 juin 2021 sous le n°202146706, l'assemblée générale ordinaire a décidé de désigner la société ECC-MAZARS représentée par Mr Adel Mohsen Chaabene en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

2021R01800SANB2

Report de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire

GEFCO TUNISIE

SA au capital de 350 000 Dinars

Siège social : Zone Portuaire de Radés - Ben Arous- BP 214- Radés 2014 Tunisie

Identifiant Unique : N°823263 Z

Messieurs les actionnaires de la société GEFCO TUNISIE sont informés que la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui a été convoquée pour 16 juin 2021 à 11 heures au siège de la société GEFCO Tunisie et dont la convocation a été publiée au JORT n°41 du 25 mai 2021 sous le n° 2021R01433SANB3 a été reportée pour le 23 juillet 2021 à 9 heures 30 au siège de la société avec le même ordre du jour.

2021R01802SANB2

Report de la réunion de l'assemblée générale ordinaire

GEFCO TUNISIE

SA au capital de 350 000 Dinars

Siège social : Zone Portuaire de Radés - Ben Arous- BP 214- Radés 2014 Tunisie

Identifiant Unique : N°823263 Z

Messieurs les actionnaires de la société GEFCO TUNISIE sont informés que la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui a été convoquée pour 16 juin 2021 à 10 heures au siège de la société GEFCO Tunisie et dont la convocation a été publiée au JORT n°41 du 25 mai 2021 sous le n° 2021R01432SANB3 a été reportée pour le 23 juillet 2021 à 8 heures 30 au siège de la société avec le même ordre du jour.

2021R01803SANB2

Attribution Pouvoir

GS1 Tunisia

Société anonyme

Siège social : Immeuble Golden Towers Centre Urbain Nord Tunis

Identifiant unique 32 995 : E/A/M/000

Suivant procès-verbal du conseil d'administration en date du 7 mai 2009 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis en date du 7 mai 2009 quittance n°5866 sous le n°9804465. Il a été décidé de donner pouvoir à Monsieur Karim Gharbi en tant que représentant légal de la société GS1 Tunisia pour vendre le local sis à immeuble Ennour et entamer les procédures pour l'acquisition du nouveau siège social de la société auprès de l'immobilière SITS.

2021401630SANB2

Attribution Pouvoir

GS1 Tunisia

Société anonyme

Siège social : Immeuble Golden Towers Centre Urbain Nord Tunis

Identifiant unique : 32 995 E/A/M/000

Suivant procès-verbal du conseil d'administration en date du 16 juin 2016 enregistré à la recette des finances Charguia 1 Tunis en date du 16 juin 2021 quittance n°M065434 sous le n°21804957. Il a été décidé de donner pouvoir à Monsieur Soufiane Tekaya en tant que représentant légal de la société GS1 Tunisia pour entamer les procédures pour l'acquisition du nouveau siège social sis au Centre Urbain Nord Tunis.

2021401631SANB2

Renouvellement du mandat des administrateurs

SOCIETE TRANSPORT EN COMMUN DES VOYAGEURS "T.C.V."

S.A. au capital de 2 400 000 TND

Rue des Métiers - Z.I. La Charguia II

Identifiant unique : 024569 S

M.F. : 024569 S/A/M/000

CNSS : 204138-50

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 15/5/2020 enregistré à la recette des finances de La Charguia le 28/5/2021 sous le n°21804106, quittance n°58190, il a été décidé la reconduction du mandat des administrateurs à :

- M. Mokhtar Cheniti en qualité de membre du conseil d'administration ainsi que dans les fonctions de Président Directeur Général de la société.

- Mme Rafika Gueddes épouse Cheniti et M. Zied Cheniti en qualité de membres du Conseil d'Administration,

et ce, pour une période de trois années prenant fin avec l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

2021401634SANB2

Société North Africa Education Holding Company SA

Société anonyme SA

Capital social : 443 500 dinars

Matricule fiscal : 1492211B/A/M/000

Siège social : 92, Rue du Golf Arabe Menzah 8 2037 Ariana

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 31/5/2021 enregistré à la recette des finances d'El Menzah le 16/6/2021 sous le numéro 21503637, Quittance numéro M062240, les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité :

- Augmentation du capital social de 443 500 dinars à 961 000 dinars.

Un projet d'augmentation a été déposé au registre national des entreprises le 16/6/2021, sous le numéro de Quittance AC03702021. N° de registre : B0311122017.

2021401636SANB2

HAIFA POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INVESTISSEMENT

Société anonyme

Au capital de 4.207.500 DT

Siège social : Immeuble Mirmar Busines City, Bloc B, Bureau 4.3 Centre Urbain Nord - Tunis

Identifiant Unique : 1605717B

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 29/8/2020, enregistré à la recette des finances Charguia le 17/9/2020 sous le n°20706514, quittance n°96657, décidant la réduction et l'augmentation du capital comme suit :

- Réduction du capital de la société de la somme de 2 221 250 dinars correspondant à la remise aux actionnaires de la partie non encore libérée du capital pour le ramener à 3 093 750 dinars, dont dépôt d'un exemplaire du PV au Registre National des entreprises le 24/9/2020 sous le n°202076399 et publiée au B.O.R.N.E n°237 le 6/10/2020.

- Augmentation du capital en numéraire, jusqu'à concurrence du montant souscrit et libéré par les actionnaires, sans que le capital dépasse un plafond de 6 187 500 dinars, avec suppression du droit préférentiel de souscription, l'assemblée générale a délégué les pouvoirs au conseil d'administration aux fins d'augmenter le capital sur ses simples décisions, en une ou plusieurs tranches, est notamment habilité de fixer les modalités concrètes de l'augmentation, de la réaliser en une ou plusieurs tranches, fixer la date d'ouverture et de clôture des souscriptions, déterminer le prix d'émission, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts.

La délégation des pouvoirs est valable dans un délai maximum de six mois à compter de l'ouverture de la souscription de l'augmentation du capital.

En vertu des pouvoirs accordés par l'assemblée générale, le conseil d'administration a procédé à :

- Une première étape d'augmentation du capital destinée aux anciens actionnaires d'un montant de 1 113 750 dinars soit 111375 actions de nominal 10 dinars, souscrit et libéré intégralement, cette étape d'augmentation de capital est enregistré à la recette d'enregistrements des actes de sociétés, 1er bureau Tunis le 22/4/2021, sous le n°21802907 et quittance n°3979.

- Une deuxième étape d'augmentation de capital destinée aux anciens actionnaires pour un montant de 292 500 DT, divisé en 29 250 actions de 10DT, libérable intégralement à la souscription et versé au compte indisponible ouvert à la banque, agence Zitouna Menzah I, sous le n°25073000000087115719.

- Une troisième étape d'augmentation de capital destinée à des nouveaux actionnaires, date d'ouverture le 26 mai 2021, date de clôture le 21 juin 2021, pour un montant de 1 734 000 DT divisé en 173 400 actions, de nominal 10 DT et de prix d'émission 15 DT (soit 5 DT de prime d'émission), cette augmentation est à concurrence des montants souscrits et libérés par les actionnaires, en numéraire avec libération immédiate et intégrale de la prime d'émission et du montant souscrit.

Les versements sont effectués au compte Indisponible ouvert à la BIAT agence comptoir des particuliers (61) sous le n°08003000614200672378.

Dépôt d'un exemplaire du PV de l'assemblée générale extraordinaire pour le projet d'augmentation du capital au greffe du tribunal de 1ère instance de l'Ariana le 7/4/2021 quittance de dépôt n°AC0342021.

2021401638SANB2

Renouvellement du mandat de «HORWATH ACF», commissaire aux comptes

ARAB BANKING CORPORATION-TUNISIE

"BANK ABC - Tunisie"

Société anonyme

Au capital social de soixante huit millions (68.000.000) de dinars tunisiens

Siège social : Les Berges du Lac 2045 A.B.C Bulding

Registre national des entreprises : 0577975B

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 avril 2021, tenue au siège social de Bank ABC Tunisie, enregistré auprès des recettes des finances en date du 26 mai 2021, sous le n°21700868 et quittance n°M042806, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 1er Juin 2021 sous le n°202139873, il a été décidé de renouveler le mandat du cabinet "HORWATH ACF", représenté par Monsieur Noureddine Ben Arbia, commissaire aux comptes de la banque, pour une nouvelle période de trois (3) ans, se terminant avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire de la banque statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

2021401639SANB2

Société d'Aménagement & de Bâtiments Immobiliers

SABI

SA au capital de 2.400.000

Siège social : Av. Tahar Sfar Impasse n°1 cité des médecins Bloc 6 El Manar II Tunis

MF : 0578603D

Affiliation CNSS : N°209904-93

I- Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 mai 2021 enregistré à la recette des finances El Menzeh 9 Tunis le 31 mai 2021 sous le n°21801728 quittance n°43662, et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises dossier n°202146607 en date du 17 juin 2021, les actionnaires ont décidé :

- L'approbation des états financiers de l'exercice 2020;

- Le renouvellement du mandat des Administrateurs et du mandat du commissaire aux comptes pour une période de 3 ans expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice 2023.

II- Suivant procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 6 mai 2021 enregistré à la recette des finances El Menzeh 9 Tunis le 31 mai 2021 sous le n°21801729 Q. n°43663 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 17 Juin 2021 dossier n°202146607, le conseil d'administration a décidé de renouveler la nomination de Mr Hatem Masmoudi Président Directeur Général de la société pour la durée de son mandat d'Administrateur.

2021401666SANB2

UNION MEDITERRANIEENNE D'EXPANSION

S.A au capital de 813.000 Dinars

MF : 0858779M

Siège social : Résidence des Médecins Bloc n°6 El Manar II

I- Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 mai 2021 enregistré à la recette des finances El Menzeh 9 Tunis le 31 mai 2021 sous le n°21801730 quittance n°43664, et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises sous le n°202146602 en date du 17 juin 2021, les actionnaires ont décidé :

- L'approbation des états financiers de l'exercice 2020 ;

- Le renouvellement du mandat des Administrateurs et du mandat du commissaire aux comptes pour une période de 3 ans expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice 2023.

II- Suivant procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 8 mai 2021 enregistré à la recette des finances El Menzeh 9 Tunis le 31 mai 2021 sous le n°21801731 Q. n°43667 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 17 juin 2021 dossier n°202146602, le conseil d'administration a décidé de

renouveler la nomination de Mr Hatem Masmoudi Président Directeur Général de la société pour la durée de son mandat d'Administrateur.

2021401667SANB2

SOCIETE SINEW

Société anonyme

Au capital de 2.000.000 dinars

Siège social : 7 Avenue du 15 Octobre Lacagna Ouardia 1009 Tunis

Identifiant Unique : N°1078806N

Affiliation n° : 263530-78

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire de la Société SINEW du 28 avril 2021, enregistré à la recette des finances Rue du Sahel 45 Avenue de la Gare - Tunis, sous le n°21700851 quittance n° M021640 du 25 mai 2021 dont un exemplaire a été déposé au centre National du Registre des Entreprises, le 15 juin 2021 annonce n°202144568.

Il a été décidé ce qui suit :

1. Approbation des états financiers et quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2020 ;

2. Approbation des conventions réglementées qui sont énumérées dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales;

3. Affectation des résultats de l'exercice 2020 ;

4. Nominations des administrateurs ;

5. Suppression des jetons de présence pour l'exercice 2021 ;

6. Déclaration d'information sur les fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les administrateurs et le Président Directeur Général ;

7. Délégation des pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2021401679SANB2

SOCIETE PARETEC

Société anonyme

Au capital de 3.000.000 dinars

Siège social : 7 Avenue du 15 Octobre Lacagna Ouardia 1009 Tunis

Identifiant unique : 1092976R

Affiliation n° : 263608-59

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire du 28 avril 2021, enregistré à la recette des finances Rue du Sahel 45 Avenue de la Gare - Tunis, sous le n°21700850 quittance n° M021638 du 25 mai 2021 dont un exemplaire a été déposé au centre National du Registre des Entreprises, le 16 juin 2021 annonce n° 202142323.

Il a été décidé ce qui suit :

1. Approbation des états financiers et quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2020 ;

2. Approbation des conventions réglementées qui sont énumérées dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales;

3. Affectation des résultats de l'exercice 2020 ;

4. Nominations des administrateurs;

5. Suppression des jetons de présence pour l'exercice 2021 ;

6. Déclaration d'information sur les fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les administrateurs et le Président Directeur Général;

7. Nomination du commissaire aux comptes;

8. Délégation des pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2021401680SANB2

Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes

SOCIETE TUNISIENNE DE PROMOTION DES POLES IMMOBILIERS & INDUSTRIELS «S.T.P.I»

Société anonyme

Au capital de 4.000.000 dinars

M.F : 977517 D/P/M/000

RC : B0354572007

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire en date du 30 mars 2021, enregistré à la recette des finances d'El Menzah VI, le 15 Juin 2021 sous le n°21703625, quittance n°M062061, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du registre des Entreprises Le Registre National des Entreprises RNE en date du 17 Juin 2021 sous le n°202146721, il a été décidé de nommer le cabinet MAZARS, en qualité de commissaire aux comptes chargé de remplir la mission conférée par la loi et les statuts et ce pour une durée de trois (3) ans, expirant à l'occasion de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2024 sur l'exercice clos le 31/12/2023.

Approbation et dépôt des Etats Financiers de l'exercice 2020.

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire en date du 30 mars 2021, enregistré à la recette des finances d'El Menzah VI, le 15 Juin 2021 sous le n°21703625, quittance n°M062061, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du registre des Entreprises Le Registre National des Entreprises RNE en date du 17 juin 2021 sous le n°202146721, il a été décidé d'approuver les états financiers de l'exercice 2020.

2021401690SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société PLASTIQUE Ben Arous

SARL au capital social : 305 000 D

Siège social : 26 Rue de l'énergie ZI Ben Arous

Identifiant unique : 1222132C

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 mai 2021, enregistré à la recette des finances Elyasminet le 9 juin 2021

Quittance n°M025574 Enregistrement n°21501327, et déposé au registre national des entreprises le 11/6/2021 quittance n°202144057.

Il a été décidé : la dissolution Anticipée de la Société Plastique Ben Arous conformément à la disposition de l'article 19 des statuts et l'article 26 et suivants du code des sociétés commerciales et la nomination de Monsieur Smaali Mongi expert judiciaire liquidateur de la société pour une durée d'une année.

Les créanciers de la liquidation sont invités à produire leurs titres de créances certifiés sincères et véritables au bureau de liquidateur sis à l'Avenue de l'indépendance Résidence Mariem Bloc A 6ème étage bureau 625 Ariana et ce dans un délai d'un mois (1 mois) à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2021T00644SRLB2

Cession de parts

Sté CONDOR

Identifiant Unique : N°0898142A

Siège : Rue Kamel Atatürk passage 2 Av Habib Bourguiba n°29 Tunis

Suivant un acte sous seing privé en date du 15/02/2016 enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 15/3/2016 quittance n°27103 enregistrement n°16101305 dont deux exemplaires ont été déposés à R.N.E en date du 4/5/2021 sous le n°202114375 Monsieur Moez Chaabéne a cédé 260 parts sociales des parts qu'il détient dans le capital de la société à la société Restaurant le Malouf.

2021R01738SRLB2

Cession de parts

Sté CONDOR

Identifiant Unique : N°0898142A

Siège : Rue Kamel Atatürk passage 2 Av Habib Bourguiba n°29 Tunis

Suivant un acte sous seing privé en date du 15/02/2016 enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 15/3/2016 quittance n°27110 enregistrement n°16101307 dont deux exemplaires ont été déposés à R.N.E en date du 4/5/2021 sous le n°202114375 Monsieur Moez Chaabéne a cédé 60 parts sociales des parts qu'il détient dans le capital de la société à la société La Petite Goulue.

2021R01739SRLB2

Cession de parts

Sté CONDOR

Identifiant Unique : N°0898142A

Siège : Rue Kamel Atatürk passage 2 Av Habib Bourguiba n°29 Tunis

Suivant un acte sous seing privé en date du 15/02/2016 enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 16/3/2016 quittance n°27109 enregistrement n°16101306 dont deux exemplaires ont été déposés à R.N.E en date du 4/5/2021 sous le n°202114375 Monsieur Moez Chaabéne a cédé 60 parts sociales des parts qu'il détient dans le capital de la société à la société Le Régent.

2021R01740SRLB2

Cession de parts

Sté CONDOR

Identifiant Unique : N°0898142A

Siège : Rue Kamel Atatürk passage 2 Av Habib Bourguiba n°29 Tunis

Suivant un acte sous seing privé en date du 10/9/2013 enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 26/4/2017 quittance n°42238 enregistrement n°17101956 dans deux exemplaires ont été déposés à R.N.E en date du 4/5/2021 sous le n°202114375 la Société The Island Events cède 500 parts sociales des parts qu'il détient dans le capital de la société à la société MC Consulting.

2021R01741SRLB2

Cession de parts

Sté CONDOR

Identifiant Unique : N°0898142A

Siège : Rue Kamel Atatürk passage 2 Av Habib Bourguiba n°29 Tunis

Suivant un acte sous seing privé en date du 5/10/2011 enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 9/5/2017 quittance n°46129 enregistrement n°17102194 dont deux exemplaires ont été déposés à R.N.E en date du 4/5/2021 sous le n°202114375 Madame Ilhem Ezzeddine a cédé 15 parts sociales des parts qu'il détient dans le capital de la société à la société The Island Events.

2021R01742SRLB2

Cession de parts

Sté CONDOR

Identifiant Unique n°0898142A

Siège : Rue Kamel Atatürk passage 2 Av Habib Bourguiba n°29 Tunis

Suivant un acte sous seing privé en date du 5/10/2011 enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 9/5/2017 quittance n°46126 enregistrement n°17102193 dont deux exemplaires ont été déposés à R.N.E en date du 4/5/2021 sous le n°202114375 Monsieur Moez Chaabéne a cédé 485 parts sociales des parts qu'il détient dans le capital de la société à la société The Island Events.

2021R01743SRLB2

Cession de parts

Sté CONDOR

Identifiant Unique : N°0898142A

Siège : Rue Kamel Atatürk passage 2 Av Habib Bourguiba n°29 Tunis

Suivant un acte sous seing privé en date du 15/02/2016 enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 15/3/2016 quittance n°27095 enregistrement n°16101304 dont deux exemplaires ont été déposés à R.N.E en date du 4/5/2021 sous le n°202114375 Monsieur Moez Chaabéne a cédé 60 parts sociales des parts qu'il détient dans le capital de la société à la société Café La Fontaine.

2021R01744SRLB2

Cession de parts

Sté CONDOR

Identifiant Unique : N°0898142A

Siège : Rue Kamel Atatürk passage 2 Av Habib Bourguiba n°29 Tunis

Suivant un acte sous seing privé en date du 15/02/2016 enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 02/3/2016 quittance n°21750 enregistrement n°161038 dont deux exemplaires ont été déposés à R.N.E en date du 4/5/2021 sous le n°202114375 Monsieur Moez Chaabéne a cédé 260 parts sociales des parts qu'il détient dans le capital de la société à la société MC Consulting.

2021R01745SRLB2

ALL SEAS SHIPPING AGENCY

Société à responsabilité limitée

Au capital de 250.000 dinars

Sise au 76, Avenue de la République, La Goulette 2060 Tunis

Identifiant Unique : 0934166Q

Matricule Fiscal : 0934166Q/A/M/000

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 11 Juin 2021 à onze heures du matin au siège de la société sis à l'Avenue de la République. La Goulette enregistré à la recette des finances de La Goulette le 11/6/2021, sous le numéro 201703377 quittance n°50032, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des entreprises le 16/6/2021 sous le numéro : 202145698. Il a été décidé ce qui suit :

1. Ratification du mode et du délai de convocation de la présente Assemblée Générale;

2. Constatation de la réalisation de l'augmentation du capital

3. Approbation de la nouvelle composition du capital social

4. Mise à jour des statuts

5. Pouvoirs pour formalités.

2021R01780SRLB2

Société Hôtelière Salammbô SARL

Capital social : 2.492.100 dinars

Siège social : Hôtel Salammbô Hammamet Sud 8050

I.U : 022782M/A/M/000

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire des associés du 10 Juin 2021 enregistré à la recette des finances de Hammamet le 11 Juin 2021 sous le numéro 21802504 Quittance n°M056021, dont une copie a été déposée au centre national du registre des entreprises de centre urbain nord sous dossier n° 202145381 le 15/6/2021, les associés ont décidé ce qui suit :

Nomination de Mme Thouraya Khachnaoui et Mr Nour Khachnaoui en tant que co-gérants.

2021R01782SRLB2

SOCIETE GENERALE SERVICES «SGS»

Société à responsabilité limitée en liquidation

Capital : 30 000 DT

Siège social : Rmathi Gabès

Identifiant unique : 1086877B

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 31/12/2020 enregistré à la recette des finances Chenini Nahal - Gabès le 5/02/2021 reçu n°M002384 enregistrement n°21500140 il a été décidé la dissolution de la société et la nomination de Mr Salami Jemai liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus. Une copie du procès-verbal de l'AGE a été déposée au registre national des entreprises le 11/6/2021 reçu n°202144302 et a été publiée au bulletin officiel du registre national des entreprises le 11/6/2021 annonce n°202144302 bulletin n°119.

Tout créancier doit présenter les justificatifs de ses créances dans les 21 jours qui suivent la date de publication du présent avis au JORT au liquidateur à son domicile élu à Rmathi Gabès.

2021R01815SRLB2

SOCIETE MAYSSAM DE LOCATION

S.A.R.L au capital de 1 000 dinars

Siège social : Impasse Erebeyaa Sidi Dhaher Bir Ali Sfax

Sidi Dhaher Bir Ali Sfax

MF : 1611867DAM000

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26/5/2021, enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 4/6/2021 sous le numéro 21802727 quittance n° M002929, et dont une copie a été déposée au guichet de l'RNE Sfax le 18/6/2021 sous le n°202147396, les associés ont donné à Mr Rchid Zeid les pouvoirs les plus étendus pour la gestion et l'administration de la société.

2021X00745SRLB2

Augmentation de capital social

Et nomination d'un commissaire aux comptes

Société «LAKE TEN» - S.A.R.L

Siège : 49, rue de l'Industrie - Charguia 1 - 2035 cité El Khadra - Tunis

M.F : 1565878V

Suivant le procès-verbal de la décision collective extraordinaire des associés daté du 3 mai 2021, enregistré à la Recette de l'enregistrement des finances Charguia - Tunis, le 25 mai 2021, sous le numéro 21503884, quittance numéro M055626, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises - Le registre national des Entreprises, le 16 juin 2021, sous le numéro 202145573, le capital social de la Société LAKE TEN, a été augmenté de seize millions de dinars (16.000.000D) à dix sept millions de dinars (17.000.0000) et ce, par l'apport en numéraires de 1.000.000 Dinars.

Il a été également décidé de nommer Monsieur Maher Ben Amor en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

2021401644SRLB2

ETABLISSEMENT ZGOLLI FRERES

Société à responsabilité limitée

Au capital de 2.772.440,000 dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba n°45 Tunis

Identifiant Unique RNE : 0009440L

En vertu du procès-verbal de l'AGO annuelle du 6 Mars 2021, enregistré à la recette des finances Rue Ghandi le 8 Mars 2021 sous le n°21800880 Quittance n°20213, les comptes de l'exercice 2019 ont été approuvés à l'unanimité des associés.

Un exemplaire du procès-verbal a été déposé au registre national des entreprises le 16/6/2021 sous le n°202145747 et publié au bulletin officiel n°125 dudit registre le 18/6/2021.

2021401658SRLB2

SOCIETE MAGHREBINE DE PROMOTION DE L'HYGIENE

"SOMAPHY"

SARL au capital de 150.000 Dinars

Siège social : 10 bis Rue Ahmed Tlili Tunis 1001

MF : 0045847L

Affiliation CNSS : 20536617

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 2 décembre 2020 enregistré à la recette des finances Av. de la Gare Tunis, le 14 décembre 2020 sous le n°20706374 Q. n°53765 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises sous le n° 202144800 en date du 14 juin 2021, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société à 10 bis Rue Ahmed Tlili Tunis 1001.

2021401668SRLB2

Avis d'attribution de contrat

Etudes de Faisabilité Marine pour l'Interconnexion Electrique Tunisie - Italie

Société "ELMED Etudes SARL"

Au capital de 1 527 120 Dinars Tunisiens

Siège social : Immeuble Ennour Building, 4ème étage, Tour Gauche - Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Identifiant Unique : N°1096558T

Client : ELMED Etudes SARL

Projet : P164625 - Tunisie - Italie Interconnexion Electrique - AT Préparation du Projet

Prêt/Crédit/TF Info : TF ESMAP - A6789; TF GIF - A8280

Offre/Contrat N° de Référence n° : IT -ELMED-136444-NC-RFP

Méthode de passation de Marché : QCBS- Sélection basée sur la Qualité et le Coût

Objet du contrat : Etude de Faisabilité Marine pour l'Interconnexion Tunisie - Italie

Date de signature du contrat : 9/4/2021.

Entreprises Attributaires :

JV Comete Engineering / Rina Cousulting S.P.A

Prix de l'Evaluation Finale

USD 7.436.405,58

Prix du contrat signé

USD 7.436.405,58 (soit l'équivalent de EUR 6.271.214,02)

Entreprises Evaluées :

JV Poliservizi/Pelagian

Prix de l'Evaluation Finale

USD 9.600.200,00

Entreprises rejetées :

Next Geosolutions Europe

Motif du rejet

Non obtention de la note technique minimale

MMT SWEDEN AB

Motif du rejet

Irrecevable.

JV LIGHT HOUSE/IMDC/TRACTEBEL ENGINEERING

Motif du rejet

Non obtention de la note technique minimale

GEOTEAM

Motif du rejet

Non obtention de la note technique minimale.

2021401684SRLB2

AUTRES SOCIETES

Elections des Délégués des Groupements

Communiqué

Mutuelle Assurance de l'Enseignement

Av Ouled Hafouz, BP 61 Bab El Khadhra - 1075 Tunis

Tél : 70 020 300

Fax : 71 845 440

Identifiant Unique : 14225 P/P/M/000

Selon le communiqué émis le 19 juin 2021 par la présidence du gouvernement, relatif au confinement général, le Conseil d'Administration de la Mutuelle Assurance de l'Enseignement a décidé de reporter les élections des délégués des groupements Kairouan et Kasserine qui se tiendra à la Succursale MAE 23 avenue de la victoire à Kairouan le samedi 26 juin 2021 et les élections des délégués des groupements Beja et Jendouba qui se tiendra à la Succursale MAE Route du Kef Testour le samedi 26 juin 2021 pour une date ultérieure, les adhérents de la MAE seront communiqués de la nouvelle date dès la levée du confinement général.

2021R01825SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé en date du 26/5/2021 enregistré à la recette des finances de la Goulette le 26/5/2021 sous n°21202765 quittance n°43377

Monsieur Ahmed Ben Kacem Ben Ali El Hosni a cédé le fonds de commerce exploité comme «commerce de VETEMENTS» sis n° 27 Avenue Ali Elbalhouin 05 El Aouina au Monsieur Ahmed Ben Hsan Ben Ahmed Ben Elayachi, avec ses éléments corporels et incorporels.

Tout intéresse qui sont prévaut d'un droit sur le fonds de commerce sus indiqué devra faire son opposition dans le délai de 20 jours à partir de la publication, et ce auprès le Cabinet de Maître Jebahi Salem sis n°05 Rue Ibn Roched Tunis.

2021T00603FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré le 4/6/2021 à la recette des finances rue de l'Autriche, (le n° de quittance : 36059 et le n° d'enregistrement : 21202194) la société LA BRAISE identifiant unique n°00778591 a vendu à la société LES DEUX GEANTS, identifiant unique n°00798093 le Fonds de Commerce sis à l'Avenue Taieb Mhiri n°83, Tunis, avec tous ses éléments corporels et incorporels et qui appartient à la société LA BRAISE sus nommée.

Les éventuelles oppositions doivent être formulées entre les mains de Maître Sami Ben Kemla Avocat, en son Cabinet sis à Tunis 53-55, Avenue de Paris- Bloc B- 6ème Etage - N° B25 et ce dans un délai n'excédant pas vingt (20) jours à partir de la publication au Journal Officiel Tunisien.

Cet avis a été publié au quotidien «Achourouk» du 17/6/2021.

2021T00642FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'El Menzah 6 en date du 28 janvier 2021, sous le n°21200542, Quittance n° M.009604, M. Mohamed Habib Karma, titulaire de la CIN n° 01644963, non inscrit au RNE a vendu la totalité du fonds de commerce lui revenant et destiné à l'activité de vente de "faux bijoux" sis au 08 Résidence florida, Ennasr 1, Ariana à la société J H S Food Services, RNE n°T1691065.

Les oppositions doivent être formulées dans un délai de 20 jours entre les mains du vendeur Mohamed Habib Karma à l'adresse du fonds à compter de la publication de présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT).

Cette annonce a été publiée au journal El Sahara du 19/02/2021.

2021T00643FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte légal établi par l'intermédiaire de Maître Henda Errabti et son assesseur enregistré à la recette des finances de Mégrine le 21/8/2019 quittance n°M064368 Mme Elhem Echafi titulaire de CIN n°07048934 son adresse 8 rue Finlinda Ben Arous a donné à Mme Meriem Aridhi titulaire de la CIN n° 07073670 son adresse 8 rue Finlinda Ben Arous tout le fonds de commerce sis 10 rue Malta Sguira Tunis qui est un magasin de vente de meuble de maison avec tous ses éléments corporels et incorporels

Les oppositions seront reçues à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Le Temps en date du 19/6/2021.

2021T00647FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue Aljazira Tunis en date du 7/6/2021 sous le numéro 21201620, quittance M033478, Monsieur Noureddine Ben Sadok Manai, C.I.N 04477479, a cédé à Monsieur Habib Ben Chafii Gnaoui, C.I.N 04614238, la totalité du fonds de commerce destiné à l'exercice de tout type de commerce exploité au sein du local sis à 47, Rue Souk les Armes Bab Jdid Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels y compris le droit de bail moyennant un prix total de quatorze mille dinars.

Les oppositions doivent être faites auprès de l'acheteur dans son local sis à 47, Rue Souk les Armes, Bab Jdid, Tunis dans un délai maximum de 20 jours, à compter de la publication du présent avis dans le JORT.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien Echourouk numéro 10872 du 11/6/2021.

2021T00648FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé, en date du 01/6/2021 enregistré à la recette des finances de Grombalia le 02/6/2021, quittance n°M037767 enregistrement n°21202414 Mr Ali Ayet Bouzekri CIN 06135997 habitant Cité Erriadh n°88 Grombalia Nabeul a vendu à Mme Monia Ben Massoud CIN 09755878 habitant à NOUAL Grombalia Nabeul, la totalité d'un fonds de commerce consistant la vente d'encens et d'herbes, situé à la rue l'ancienne mosquée Grombalia ; toute opposition doit parvenir dans un délai de 20 jours de la date de la parution du présent acte au JORT, à l'étude de maître Zrelli Imen, rue Ali Belhouene Grombalia. Cette cession d'un fonds de commerce a été publiée dans le journal quotidien "Echourouk" 5/6/2021.

2021R01651FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé en date du 6/5/2021 enregistré à la recette des finances Av. Taieb M'hiri - Nabeul le 7/6/2021, quittance n°M038864, sous le n° d'enregistrement 21202092.

Mr Hafedh Elgaied vend à Mr Mondher Bensaad la totalité du fonds de commerce qui consiste en un Restaurant PRONTO sis à Av Ali Belhwane immatriculé au Registre national des entreprises a le seul identifiant n° P .0949768

Toute opposition doit être faite entre les mains du rédacteur de l'acte Maître Hayet Majrouh (avocat) 02 rue Mohamed Boulila - Nabeul dans un délai de 20 jours de la date de la publication de la présente vente au J.O.R.T.

Cette vente a fait l'objet d'une publication au journal «la Presse» du 11/6/2021 page 11.

2021R01777FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Hammamet le 27/5/2021 sous le n°21202178, quittance n°M049107, Mme Amira Bent Ali Bazez a vendu à Mme Lilia Bent Mohamed Sebii épouse Karim Maghrbi l'ensemble du fonds de commerce connu sous le nom commercial Gagz café situé à l'avenue des Etats Unies, Hammamet - Nabeul et conçu comme café de catégorie 1 comme activité principale et un fast-food comme activité secondaire avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes oppositions seront faites entre les mains du rédacteur de l'acte Maître Wafa Gannouchi, Avocate, dont le cabinet est situé au 40, avenue du Koweït Hammamet, au plus tard 20 jours après la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal "Essahafa" le 02/6/2021.

2021R01779FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 28/4/2021 enregistré à la recette des finances Hammam Chatt en date du 26/5/2021 sous le n°21200788 quittance M015569, madame Lamia Jaouadi a vendu à madame Lamia Ben Tamen un fonds de commerce de café sis et exploité au 62 avenue de la République Hammam-Lif avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues, à l'étude de Maître Tarek Sediri, avocat à la cour de cassation, sise Immeuble Hela centre Bureau n°201- place 9 Avril Hammam-Lif dans les 20 jours de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal la Presse en date du 18/6/2021.

2021R01783FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP signé le : 11 juin 2020 et enregistré à la recette des finances de Kélibia le 15 juin 2020 sous le n°2200905 quittance n°M026892 Mr. Hassen b. Abdelkader Ben Nasser titulaire de la CIN n° 06305075, a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis à la cité Ezzouhour, av. Ezzouhour, Kelibia; dont l'activité est la vente de fast-food, et ce à Mme. Ramzi b. Jmaiel Almimoun, titulaire de la CIN n°06372226. Les oppositions doivent être présentées entre les mains de Me. Adel Bouguerra, Avocat près la cour de cassation, dont le cabinet est sis à l'av. Habib Bourguiba n°79, Nabeul, dans un délai ne dépassant pas les vingt jours qui suivent la date de la présente publication.

Cet avis a été publié au journal quotidien «Achourouk» le 17/2/2021.

2021R01787FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP signé le 4 mai 2021 et enregistré à la recette des finances de Kélibia le 27 mai 2021 sous le n°21201045 quittance n°M026480 Mr. Ramzi b. Jmaiel Almimoun, titulaire de la CIN n°06372226, a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis à la cité Ezzouhour, av. Ezzouhour, Kelibia; dont l'activité est la vente de fast-food, et ce à Mme. Naouel b. Ahmed Haouala, titulaire de la CIN n°06316381. Les oppositions doivent être présentées entre les mains de Me. Adel Bouguerra, Avocat près la cour de cassation, dont le cabinet est sis à l'av. Habib Bourguiba n°79, Nabeul, dans un délai ne dépassant pas les vingt jours qui suivent la date de la présente publication.

Cet avis a été publié au journal quotidien «Achourouk» le 18/6/2021.

2021R01788FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sakiet Ezzit Sfax le 11/6/2021, n° de quittance M032486 n° d'enregistrement 20201219, Monsieur Amor Ben Salah, CIN n°08887994, Matricule fiscal 1550207G/N/C/000, a vendu à la Société EL MAZRAA, Identification Unique 0035723T, Matricule fiscal 35723/T/P/M/000, dont le domicile élu est à la Sté Poulina GP1, Km 12, Ezzahra, Ben Arous. La totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné à la vente de volaille et dérivées (mazraa) dans le local sis à la route de Tunis km 8.5, Sakiet Ezzit, Markez Essedra, Sfax.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de Maître Salah Fakhfekh, sis au 29 Avenue de l'Indépendance, Résidence Mariem, 3ème étage Ariana. Dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cet avis est publié au Journal Le Quotidien, le 15/6/2021.

2021R01792FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 8/5/2021 enregistré à la recette des finances Houmet Essouk Djerba le 27/5/2021 sous le n°21201904 quittance n°M043897 Madame Najet Rihan n° CIN 03595429 a vendu à Hichem Assadi n° CIN 09034448 la totalité du fonds de commerce destiné comme boucherie sis à Complexe Chiraa avenue Salah Ben Yousef Houmet Essouk Djerba et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues au siège du fonds de commerce et ce dans le délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 18/6/2021 au journal Essabeh page 14.

2021R01799FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Hammamet le 16/6/2021 quittance n°M058252, enregistrement 21202608. Mme Amal Bent Arbi Ben Mokhtar Lwati a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que salon d'esthétique et location des robes des mariées sis à l'avenue Habib Bourguiba Hammamet à Mme Ghribi Sihem Ben Abdesslem.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de Maître Kamel Kasmaoui son bureau sis à l'avenue Habib Bourguiba et rue Ibn Khouldoun n°3 Hammamet dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Achorouk le 19/6/2021.

2021R01801FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé rédigé par maître Allagui Farid le 25/9/2019 enregistré à la recette des finances de Boumhal, le 25/9/2019, n° de quittance M050778 enregistrement n°19200409, Monsieur Taib Tlili, a vendu la totalité du fonds de commerce local n°13 dans le marché municipal de Boumhal à usage de l'alimentation générale et Commerce du lait à Achraf Smaoui.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de Maître Allagui Farid, sis au 49 Avenue de Habib Bourguiba Mégrine, 1er Etage. Dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T. Cet avis est publié au Journal Le Quotidien le 24/6/2021.

2021R01814FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente rédigé par Maître Yahyaoui Walid (Matricule fiscal n°1136695/B) en date du 26/5/2021 et enregistré à la recette des finances de Bousalem le 7/6/2021 sous le numéro 21200887, Mr Mohamed Saleh Ben Lamine Bahri (Matricule fiscal n°103943/L) résidant à cité Almoustachfa Bousalem Jendouba a vendu à Mr Walid Ben Fadhel Bousalmi résident à cité alhana Bousalem Jendouba la totalité du fonds de commerce pour exercice de toute sorte d'activité commerciale situé à Place la République Bousalem Jendouba.

Une copie du contrat sera mise à la disposition des tiers à l'adresse du fonds de commerce.

Les oppositions doivent être effectuées à l'adresse du fonds de commerce situé à Place la République Bousalem Jendouba dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Achourouk et Le Quotidien le 15/6/2021.

2021R01817FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé rédigé et enregistré à la recette des finances el Mourouj Ben Arous le 28/5/2021 quittance n°M019797 Enregistrement n°21200572 Nizar Chamsi vend et cède à Noureddine Ben Ameur la totalité du fonds de commerce agence coiffure et commerce des produits cosmétiques sis au local 7 immeuble acropole avenue 14 Janvier Mourouj 5 Ben Arous MF : 1291343W

Les oppositions seront acceptées entre les mains de l'acheteur sis à la rue méditerranéen jardins el Menzah2 Mnihla Ariana.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk et le quotidien du 12/6/2021.

2021R01828FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 25/5/2021 enregistré à la recette des finances Cité Erryadh Sousse sous le n°21200913 quittance n°M023717 Sté Palais du Savoir IU°1639533D, a vendu le fonds de commerce exploité dans le local sis à la Rue ettawfik 4023 cité erryadh Sousse pour exercer toute activité commerciale à la Sté Idéal Décor IU°1056504G.

Un extrait a été publié au journal Echourouk du 8/6/2021.

Les oppositions sont reçues dans 20 jours entre les mains de l'acquéreur à son domicile élu chez études Maître Mounir Jrad sis à la Rue Senghor Immeuble EL YOMN Sousse.

2021S00680FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé du 20/4/2021 signé le 22 et 26 Avril 2021 enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 02/6/2021 sous le n°21202530, reçu n°43257, Madame Malika Bent Ali Ben Ameur Azouz, titulaire d'une CIN n°06757691, commerçante, immatriculé au registre national des entreprises sous le n°0958623Y, titulaire d'une carte d'identification fiscale n°0958623Y, domicilié à la rue Ouled Souguir à chott Mariem, a vendu à la société «TEKATEL», société à responsabilité limitée, titulaire d'une carte d'identification fiscale n°000/M/N/1717492/Z, dont le siège social se situe à la rue Imam Abou Hanifa n°14 à la Marsa, représentée par son gérant Ameur Ben Hachmi Boubaker, de nationalité tunisienne, titulaire d'une CIN n°05595097, le fonds de commerce de vente de sanitaires, des appareils électroménagers, de lustres et des appareils électroniques, exploité au local sis à l'Avenue de la Liberté (ancien rue Harigue), cité Sahloul à Hammam Sousse, avec tous ses éléments incorporels.

Les oppositions doivent être adressés à l'acheteuse la société «TEKATEL» représentée pat son gérant Ameur Ben Hachmi Boubaker dans son

domicile élu au siège de la société «Centre de Facilitation d'entreprenariat le Facilitateur» sis à la rue Imam Abou Hanifa n°14 bureau «B-5» deuxième étage à la Marsa, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis.

Le présent avis a été publié aux journaux «alchourouk» n°10874 du 13/6/2021 et «Le Quotidien» n°6212 du 13/6/2021.

2021S00688FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente en date du 02 Juin 2021, enregistré à la recette des finances de Akouda le 4 juin 2021, n° d'enregistrement 2120098, n° de Quittance 16034, Mr Arbi Ben Swayeh Gamaoun demeurant 73 route Habib Bourguiba Akouda, Sousse vend et cède à Mr Achref Ben Arbi Gamouan, demeurant, à Chatt Roumene, Akouda, Sousse, qui accepte la totalité d'un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels : Drogstore et ventes de Tabacs et des cigarettes, eaux minérales et gazeuses, bonbons, chocolats et biscuits.

La propriété lui revient par la constitution, sis à la rue de l'Environnement, Akouda, Sousse, et dont le local ou s'exerce revient à Mme Soussi Nejia. Ainsi les oppositions doivent être déposées à peine de déchéance :

Dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet acte au JORT entre les mains de Maître Ben Hassine Essaied avocat à Sousse, son domicile élu à l'Avenue de la plage, Menchia, Hammam Sousse, en application des articles 192 et 193 code de commerce.

Tout intéressé peut prendre sans déplacement communication.

Cette annonce a été publiée sur le journal le Quotidien le 15/6/2021.

2021S00691FCCC2

Renonciation des parts d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de renonciation des parts d'un fonds de commerce daté du 30/12/2020 et enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse le 31/5/2021 sous numéro 21200973 (Quittance n°021446) Mesdames et Messieurs : Fatiha, Fatma, Jamila Souad Fathi et Mongi filles et fils Salem Ghorabi, ont renoncé au profit de leurs frères Mr Noureddine Ghorabi leurs parts dans le fonds de commerce hérité de leurs père Salem Ghorabi situé à la route nationale n°1, khzama Est Sousse, ce fonds de commerce se représente en une point de vente des fruits secs.

Les oppositions probables doivent être formulées entre les mains de Mr Noureddine Ghorabi, dans l'adresse du fonds de commerce situé à la route nationale n°1, Khzama Est, Sousse.

Ces oppositions seront acceptées dans les délais de vingt jours (20j) à partir de l'apparition de la présente annonce au JORT. Cette annonce a été publiée aux Journaux le Quotidien et Chourouk du 16/6/2021.

2021S00709FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant acte de don d'un fonds de commerce, rédigé par les notaires de Sousse le Maître Hédi Jomaa et le Maître Maha Chataoui en date du 16/6/2021 enregistré à la recette des finances de Sousse Rue de l'indépendance le 17/6/2021 sous Quittance n°M031731, Mr Radhouen Othmani, titulaire de la CIN n°08465860 a cédé en tant que don à son Père Mr Salem Othmani, titulaire de la CIN n°04205958 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels du local destiné Artisanat et vente vêtement de sport (RC : A0977542007) sis à la Rue Ezmir et Malta - La médina - Sousse. Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au Jort.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» du 19/6/2021.

2021S00712FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de cité Erriadh le 8/6/2021 sous le n° 21201113 reçu M06909, Mr Moetez Hamdi a cédé à Mr Rami Abidi tout le fonds de commerce exploité dans le local sis à la rue Echifa Cité Erriadh Sousse.

Les oppositions doivent être déposées dans un délai de 20 jours de la date de la publication dans le jort au local de fonds de commerce sis à la rue Echifa Cité Erriadh Sousse entre les mains de l'acheteur.

Cet avis a été publié dans le journal «Essahafa» en date de 19-6-2021.

2021S00713FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte s.s.p daté du 16/6/2021 enregistré le 16/6/2021 à la recette des finances de la Chebba, sous le n°21200515 quittance n°19072 M. Ftouh Abid demeurant 209 Avenue Habib Bourguiba Gremda Sfax a vendu à Mlle Soltana Moncer demeurant à La Chebba 39 Rue de Sicile, la moitié du fonds de commerce consistant en la pharmacie de la plage, sise à l'avenue Hédi Chaker à la Chebba. Les oppositions auront lieu dans les 20 jours à compter de la parution du présent avis au J.O.R.T. au domicile de l'acheteur.

Le présent avis a été publié aux quotidiens Echourok et Le Quotidien du 19/6/2021.

2021S00716FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé à la commune de Sousse, le 11/14 juin 2021, enregistré à la recette des finances rue de l'Indépendance Sousse le 18/4/2021, quittance numéro M31932, enregistrement n°21202004, Samia Bent Abdessalem Triter Epouse Mounir el Binebli a vendu à Mohamed Ben Salem Amara la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et

incorporels situé à la rue Boulogne - Billancourt Sousse, ayant pour activité principale café de 1ère catégorie.

Toutes les oppositions doivent être adressées à l'acquéreur au siège du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de cette publication.

Cette annonce a été publiée au journal la Presse du 22/6/2021.

2021S00723FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte ssp enregistré à la Goulette le 17/6/2021 Q M052441 n° d'enreg 21203592 Hend Bensayadia a vendu à Salim Bouztiba Le F-C du local n°02 sis à la rue Elkhansa l'Aouina Tunis.

Les oppositions seront envoyées à l'adresse du F.C dans les vingt jours qui suivront la publication de cet avis au j.o.r.t Le présent avis est paru au journal El Chourouk le 23/6/2021.

2021S00730FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 27/5/2021, enregistré à la recette des finances de Sfax à la date de 11 juin 2021 sous le n°21202360, quittance n°39921M0, les héritiers de Salem Ben Amor Rekik qui sont : sa veuve, Fatma Ben Chikha et ses deux filles, Mariem et Emna, demeurant à la route Mharza - Sfax ont vendu à madame Monia Demi demeurant à la route Mharza Km 1.5 Sfax l'ensemble du fonds de commerce avec ses éléments matériels et moraux exploité à la vente du lait et commerce au local sis à la route Sokra Km 0.5 Sfax.

Les objections sont soumises au sein de l'acheteur : Monia Ben Noureddine Demi, demeurant à la route Mharza Km 1.5, rue El Khansa Sfax dans un délai de vingt jours à compter de la date de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne, à défaut le droit d'opposition est perdu.

Cette annonce est publiée au journal «Echourouk» à la date de 11/6/2021.

2021X00727FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notariale rédigé par maître Kmiha Sabeur daté du 21/5/2021 enregistré à la recette des finances d'Eljem le 31/5/2021, (reçu n°M022657, enregistrement n°21700664) Mme Khouira Ftoutou demeurant à El Jem, CIN 03903841, a fait donation de la totalité du fonds de commerce sis à la rue Mongi Slim El Jem Mahdia destiné pour préparation du gâteaux à Mr Ramzi El Hadj, demeurant Eljem, CIN 08673479. Les oppositions s'effectuent entre les mains de donataire Mr Ramzi El Hadj à son adresse sise à la Rue Goulem Kacem El Jem, dans le délai de vingt jours à partir de l'insertion de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne sous peine de déchéance.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien».

2021X00731FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date de 7/5/2021 enregistré à la recette des finances de la république selon reçu en date du 15/6/2021 sous le n°M055951 enregistré sous le n°1202263 Mr Mohamed Cherif a vendu à Mr Walid Ben Attiyet Allah la totalité du fonds de commerce situé à l'avenue Habib Maazoun 43 Beb Bhar Sfax.

Toutes les oppositions seront reçues chez maître Guesmi Mouna avocat à la cour de cassation, 13 place Malbourg 1er étage Sfax dans les délais juridiques.

2021X00736FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté le 7/5/2021 enregistré à la recette des finances de Mareth le 9/6/2021 sous n° de reçu n°MO18853 rédigé par maître Aloui Abdelkrim 205 avenue Farhat Hached Gabès, CIN 05829139 délivrée le 25/6/2009, Matricule fiscal 000/P/A/1083142D Ali Ben El Hédi El Karou, CIN n°1321511 délivrée le 11/10/2018 résident à Mareth a vendu à l'acheteur El Houcine Ben El Hédi El Karou, CIN n°03272790 délivrée le 3/8/2017 résident à Zarath Mareth Gabès, la totalité du fonds de commerce de café sis à la rue de 27 octobre Mareth objet du livre de commerce n°1575086/Z déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Gabès d'un coût de vingt milles dinars pour les éléments matériels et moraux. Les oppositions au payement du prix doivent être soulevés dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis entre les mains de l'acheteur "El houssine El Hédi El Karou" dans le local du fonds de commerce même sise à la rue de 27 octobre Mareth Gabès.

Publication a été aussi faite au journal le Quotidien en date du 19/6/2021.

2021X00737FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté le 4/5/2019 enregistré à la recette des finances de Médenine le 8/6/2021 sous numéro 19200139, reçu n°MO44215 rédigé par maître Aloui Abdelkrim 205 avenue Farhat Hached Gabès, CIN 05829139 délivrée le 5/6/2009, Matricule fiscal 000/P/A/1083142D. Fawzi Ben Rhouma Birhouma, CIN n°09114591 délivrée le 14/11/2018 a vendu à l'acheteur Meftah Ben Ammar Benmassoud, CIN n°05065185 délivrée le 24/12/2016 résident à beni kdech Médenine, la totalité du fonds de commerce de boulangerie sise à la rue de mesbah el jarbouk beni kdech Médenine objet du livre de commerce n°1562885/F déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Médenine d'un coût de trente milles dinars pour les éléments matériels et moraux. Les oppositions au payement du prix doivent être soulevées dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis entre les mains de l'acheteur Meftah Ben Ammar Benmassoud, dans le local du fonds de commerce même sise à la rue mesbah el jarbouh beni kdech Médenine.

Publication a été aussi faite au journal le Quotidien en date du 19/6/2021.

2021X00738FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances, route de Tunis, le 01/6/2021 sous le n°21201588, Adel Ellouz, titulaire de l'identifiant 0504526D, demeurant à la route de Tunis km 2.5, Sfax, a vendu à EYA Chouaibi, demeurant à la route Menzel Chaker km 4, Sfax, la totalité du fonds de commerce situé à la route de Teniour km2, Sfax exploité dans l'activité de menuiserie. Les oppositions doivent être adressées au cabinet de Maître Ismail Ben Messaoud, sis à 3, rue Patrice Lumumba, immeuble Sfax city, dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié le 19/6/2021 au journal Alchourouk.

2021X00743FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un écrit daté du 5/6/2021 et enregistré auprès de la recette des finances el Hencha Sfax le 14/6/2021 reçu n°M013252 immatriculation n°21200425 Madame Houda Ali C.I.N n°08792164 datée du 14/10/2003 a vendu à Monsieur Selem Haj Zin C.I.N n°05327830 datée du 8/5/2002 les éléments matériels et moraux du boulangerie située à la Route Hlelfa Sidi Hsan El Hencha Sfax. Toutes les objections se trouve entre les mains de la vendeuse de boulangerie El Amal située à la Route Hlelfa Sidi Hsan El Hencha Sfax pendant 20 jours à compter de la date de la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée le 20/6/2021 au journal Echourouk.

2021X00748FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Selon acte SSP du 18/6/2021 enregistré à la recette des finances Mitouia Gabès le 18/6/2021 sous le n°21200354 quittance n°M010360.

Monsieur Hatem Ben Houcine Ben Belhacan Zaitri a vendu à Madame Rimeze Bent Mostafa Kamel Lakhal la totalité de fonds de commerce d'un Café restaurant exploité dans le local appartenant à Monsieur Slim Abdelkader situé à la route nationale n°1 près de station essence Métouia Gabès.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de Mme l'acheteuse Rimeze Lakhal à l'adresse de fonds de commerce vendu dans les délais légaux fixés 20 jours de la date de la publication de cet avis au Journal officiel la République Tunisienne.

Rappelons que cet avis est apparu aux Journaux Echourouk et le Quotidien du 22/8/2021.

2021X00754FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P. en date du 26 Avril 2021 et enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax en date du 25 mai 2021 n° de quittance MO34092 n° d'enregistrement 21201893 Monsieur Houcem Ben Salah Nafati a vendu à Monsieur Mouhamed Ben S'leh Abdelhédi la totalité du fonds de commerce du magasin sis à la route de Menzel Chaker km 4.5 Sfax et utilisé comme local de vente de fruits secs avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être déposées au siège du fonds de commerce dans un délai maximum de vingt jours à partir de la parution de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis est paru en langue arabe au journal «Es-sabah» et en langue française au journal «Le temps» en date du 18 juin 2021.

2021X00756FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 15/6/2021 et enregistré à la recette des finances Route de Tunis - Sfax le 16/6/2021 sous le numéro 21201832; Monsieur Noureddine Abid, a vendu à Monsieur Nejah Ghorbeli tout le fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels qui consiste en un fonds pour exercer le commerce en détail des produits alimentaires; exploité dans le local sis à la route Saltnia Km 07 Sfax, enregistré au Registre National des Entreprises sous le numéro 0841722H.

Les oppositions se font au bureau du rédacteur du contrat Maître Mohamed Ben Mahmoud. Avocat à la Cour d'Appel sis à 63 Rue Taher Sfar, 3000 - Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au Journal Assabah du 19 juin 2021 numéro PS2100330.

2021X00759FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé rédigé par l'avocat Youssef Rekik enregistré à la recette des finances de Rue Eljazira Tunis le 01 juin 2021 n° de quittance M032105 et n°21015454 a cédé Adel Chabani à Anis Ben Jaffer la totalité du fonds de commerce évalué son activité café nommée café el Yasmin sis a 28 rue Khaznet El Maa Tunis avec tous ses éléments corporels et Incorporels. Toute opposition sera recevable auprès de l'avocat Youssef Rekik leur étude est sise 38 bis avenue Bâb Bnet Tunis dans un délai maximum de 20 jours de la date de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Temps et Assabeh le 16/6/2021.

2021401633FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date de 7/5/2021 enregistré à la recette des finances rue Nemsa le 31/5/2021 quittance n°34281 enregistrement n°21202056. Mr. Ahmed Hosni a vendu tout le fonds de commerce avec ses

éléments matériels et moraux, d'un local sis au 15 rue de Lion Tunis à Mme. Arbia Ben Oun avec un montant total de quatre mille cinq cent dinars.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sis au 15 rue de Lion Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 19 juin 2021.

2021401642FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de la Marsa le 16/6/2021 sous le n°21203305 quittance n°55447 Mr Sofienne Ben Ahmed Ben Mohamed Ben Mahjoub et Mr Beji Ben Mohamed Ben Souf Ben Chrouda vend à la Société Cyftom représentée par son gérant Mr Elyes Mechala la totalité du fonds de commerce sis 105 Avenue Khaled Ibn Walid l'Aouina exploité comme Restaurant.

Les oppositions doivent être déposées au siège du fonds de commerce dans un délai de (20) jours à compter de la date de la parution de cette publication au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 19/6/2021.

2021401645FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P en date du 23 avril 2011 et 3 juin 2011 enregistré à la recette des finances Ezzouhour le 10 juin 2014 quittance n°25502 enregistrement 14200848 monsieur Abdellah Ben Ennacer Ben El Abed Saidi titulaire de la C.I.N 04625521 a cédé la totalité du fonds de commerce avec toutes ses composantes corporelles el incorporelles pour activité ventes fripes sis n°66 souk Elmellassine délégation Essijoumi à madame ltidel Yahya C.I.N n°04726933, les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur ltidel Bent Gammoudi Yahya à l'adresse suivante 7 rue 4217 El Mamar Eljadid Tunis dans les délais légaux (20 jours) à partir de la parution du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 20/6/2021.

2021401647FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 28/5/2021 et enregistré à la recette des finances de Habib Thameur en date du 8/6/2021 sous le n° d'enregistrement 21201439 n° de quittance M027072, Mme Narjes Fileli, résidente aux Berges du Ichkeul n°07 Berges du Lac Tunis, a vendu à Mme Hajer Arbi résidente à la rue Wahrân Kaznadar n°19 Tunis, la moitié du fonds de commerce sis à la rue Charles De Gaule n°28 Tunis.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne, au Bureau de maître Moez Ghodhbani avocat sis à la rue n°8368 résidence «Omar» App.3/4 bloc «A» Montplaisir Tunis. Les oppositions hors délais ne seront pas acceptées.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Achourouk» et «Le Quotidien» le 17/6/2021.

2021401649FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé par Mr Chrif Mallah avocat à la cour d'appel enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 17/6/2021 quittance n°38568 enregistrement n°21201901 Mr Moncef Ben Rhouma Ben Tmansourt et les héritiers de Mr Hbib Bakalti cèdent tout le fonds de commerce destiné pour la vente d'article ménagers droguerie parfumeries et jouet situé au 20 rue de Palestine Tunis avec tous ces éléments matériels et moraux à Mr Mohamed Ben Bouzid Mallah. Toutes les contestations seront envoyées au 20 rue de Palestine Tunis dans la limite de 20 jours à compter de la date de l'annonce dans le Journal Officiel de la République Tunisienne. A été publié à Echourouk le 22/6/2021.

2021401659FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 7/6/2021 enregistré à la recette des finances à l'Ariana le 9/6/2021, Quittance n°055205 Enregistrement n°21202995 Mr Mourad ben Mohamed a vendu à M Mohamed el Hamouri l'ensemble d'un fonds de commerce (RESTAURATION et FAST FOOD) avec tout ses éléments corporels et incorporels et qui est évalué d'un montant global de 11 000 000 sis à la rue Hédi Kfacha n°18 bis.

Toute opposition sera faite au Cabinet Maître Tijani Halima 67 Rue Habib Bourguiba Immeuble Farah 1er étage bureau n°16 Nouvelle Ariana dans les 20 jours qui suivent l'apparition de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette vente est publiée au quotidien El Chorouk paru le 18/6/2021.

2021401669FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Maître Lamia Boukhris

Avocate à la cour de cassation

34 rue de Carthage Ariana

Tel : 98.322.193

IF : 962546/G

En vertu d'un acte ssp enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana sous le n°21203107 quittance n°M056537 en date du 14-6-2021, Mr Mohamed karim Bensedrine vend et cède à Mr Kacem Aroua le fonds de commerce sis à 1 rue Salambo Ariana qui constitue un local conçu pour la vente des produits de commerce.

La vente a été publiée aux journaux Echourouk du 19-6-2021 et le quotidien du 19-6-2021.

Les oppositions seront reçues au cabinet de Maître Lamia Boukhris avocate sis à 34 Avenue Carthage Ariana 20 jours à partir de la publication au JORT.

2021401672FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances du Lac Tunis en date du 8/6/2021 sous le n°21204050, quittance n°M045522, les héritiers de feue Chalbia Ben Mohamed Naceur Daou, qui sont sa mère Aicha Khanfir (cin 00144482), son Mari Ezzeddine Souai (cin 00434539), et ses enfants Said (cin 05479518), Nadia (cin 05449832) et Salma Souai (cin 05470403), dont l'adresse est sise au 07 Rue Hacienda, vendent sous toutes les garanties de fait et de droit à Nedra Hermassi, titulaire de la CIN n°09082993, dont l'adresse est sise au 03 Résidence du Golf, Gammarth.

La Marsa, Tunis, la totalité du fonds de commerce, immatriculée au registre national des entreprises sous le n°0087485K, exploité dans l'activité de pharmacie, sise au rez-de-chaussée de l'Immeuble Mimosas, Bloc A, les jardins du Lac, Marsa, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront acceptées dans le délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au Journal officiel de la République Tunisienne chez le rédacteur de l'acte Me Malek Lamloum, dont le cabinet est sis au 16 Rue Claude Bernard - Tunis 1002.

Cette annonce a été insérée dans les journaux Assabah et La Presse dans le numéro paru le vendredi 11/6/2021.

2021401688FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous-seing privé, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 11/6/2021 sous le n°21302498, Quittance n°M055833, Société de promotion et d'animation touristique SOPRAT MF n° 014440V représentée par son PDG Khaled Fakhfakh CIN n°06384445 a loué à la société «CHOCO HOUSE» en cour de création représenté par son gérant Mohamed Ridha Mami CIN n°05112333 la totalité du fonds de commerce du local destiné à être exploiter comme Restaurant et Pâtisserie & Glace sise à centre Manar - Hammamet avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Cette annonce apparaîtra dans le journal la Presse le 23 juin 2021.

2021R01809FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant acte SSP en date du 3/12/2020, enregistrés à la recette des finances Avenue Mhamed Maarouf Sousse le 5/4/2021 sous n°21300801 Quittance n°M025505. La Société «Maalouf» SARL (MF : 0020 170E) représentée par Slim Ben Abdelatif Bahbah, a loué à Mr Hédi Ben Lotfi Yahyaoui, titulaire de la CIN n°06957170, totalité du Fonds de Commerce du local destiné Restaurant touristique, sis à n°8 Place Farhat Hached Sousse avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 2 ans renouvelables à partir du 01/12/2020 et finissant le 30/11/2022. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 27/5/2021.

2021S00725FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing enregistré à la recette des finances cité Administration le 15/10/2009 quittance n°322256, Mme Najwa Abid MF n°119386K a loué à Monsieur Oussema Bahba titulaire de la CIN n°06882626 la totalité du fonds de commerce du local sis à Ariana Imm. Ariana Centre n°AR11 et ce pour exploitation de la vente des prêts à porter.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 19 juin 2021.

2021401635FCCC3

Avis

M. Mohamed Bougatfa Annonce la résiliation du contrat, et la remise des clés entre lui et Procash Tunisie représenté par son gérant Mr Mohamed Salam, pour le local situé au 11 Av Habib Bourguiba, Ain Zaghouan, selon le rapport d'inspection du 4/4/2021 et enregistré à la Recette des Finances la Marsa le 20/4/2021 et suivant acte enregistré à la recette des finances la Marsa quittance numéro 3848 et enregistrement numéro 21302836 en date du 02/6/2021.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 18 juin 2021.

2021401646FCCC3

Location gérance

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue de Kairouan - Hammam-lif, le 5/3/2019 sous le n°19300425 Quittance n°M014315, la Société d'ADMINISTRATION ET DE GESTION DES STATIONS SERVICES "SAGESS", société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la bourse Cité les Pins Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, inscrite au registre national des Entreprises sous le n°1477397P, a confié en gérance

libre à Monsieur Wajih Jammali, commerçant, demeurant au 10, rue Abou Houraira, Cité Universitaire, Grombalia, un fonds de commerce consistant en une station-service aux couleurs de "OLA Energy" de distribution des carburants et lubrifiants, sise au 50, avenue de la République - Hammam-lif - Ben Arous.

La présente gérance libre est conclue pour une période de deux années consécutives, commençant le 01/02/2019 et prenant fin le 31/01/2021. Sauf préavis de 4 mois adressé par lettre recommandée avec accusé de réception ou par exploit d'huissier notaire ou remis en main propre contre décharge, le contrat se renouvellera par périodes de trois ans.

Le présent avis a été publié dans le quotidien le "Temps" du 23-6-2021.

2021401674FCCC3

Fin d'un contrat de sous location gérance

La Société d'Administration et de Gestion des Stations-services "SAGESS", Société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse Cité Les Pins - Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, inscrite au registre national des Entreprises sous le n°1477397P, informe les tiers que le contrat de sous-location gérance conclu avec la Société Station-service Oilibya Sahloul, société unipersonnelle à responsabilité limitée, ayant son siège social à la route ceinture - 4021 Kalaa Soghra, inscrite au registre national des Entreprises sous le n°1415586B, portant sur la location d'un fonds de commerce consistant en un Shop faisant partie intégrante de la station service sous les couleurs de «OLA Energy» sise à Sousse, route ceinture, Kalaa Sghira a été résilié par un avenant de résiliation du 24/6/2020, enregistré à la Recette des finances rue Victor Hugo - Sousse, le 29/01/2021 sous le n°21700324 Quittance n°M004891.

Le présent avis a été publié dans le quotidien le temps du 23-6-2021.

2021401675FCCC3

Fin d'un contrat de sous-location gérance

La Société d'Administration et de Gestion des Stations-services "SAGESS", Société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon avenue de la Bourse Cité Les Pins-Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, inscrite au registre national des Entreprises sous le n°1477397P, informe les tiers que le contrat de sous-location gérance conclu avec la Société Station service Oilibya Sahloul, société uni personnelle à responsabilité limitée, ayant son siège social à la route ceinture - 4021 Kalaa Soghra, inscrite au registre national des Entreprises sous le n°1415586B, portant sur la location d'un fonds de commerce consistant en une station-service sous les couleurs de «OLA Energy» sise à Sousse, route ceinture, Kalaa Sghira a été résilié par un avenant de résiliation du 24/6/2020, enregistré à la Recette des finances rue Victor Hugo - Sousse, le 29/01/2021 sous le n°21700323 Quittance n°M004890.

Le présent avis a été publié dans le quotidien le temps du 23/6/2021.

2021401676FCCC3

Location gérance

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Medjez El Bab le 28/5/2021 sous le n°21701105 Quittance n°M021252, la Société OLA Energy Tunisie, société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse. Cité Les Pins - Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, inscrite au registre national des Entreprises sous le n°000497Q, a confié en gérance libre à Monsieur Hatem Khaled, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba, Medjez El Bab, un fonds de commerce consistant en une station-service sous les couleurs de «OLA Energy» sis à l'Avenue Habib Bourguiba. Medjez El Bab.

La présente gérance libre est conclue pour une période de deux années consécutives, commençant le 01/5/2021 et prenant fin le 30/4/2023 moyennant un préavis de 4 mois adressé par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie d'huissier notaire.

Le présent avis a été publié dans le quotidien le "Temps" du 23-6-2021.

2021401677FCCC3

Fin d'un contrat de location gérance

La Société OLA Energy Tunisie, société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse Cité Les Pins - Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, inscrite au registre national des Entreprises sous le n°000497Q, informe les tiers que le contrat de location gérance conclu avec Monsieur Ridha Khaled, demeurant à Medjez El Bab, avenue de l'environnement, portant sur la location d'un fonds de commerce consistant en une station-service sous les couleurs de «OLA Energy» sise à l'Avenue Habib Bourguiba, Medjez El Bab a été résilié par un avenant de résiliation du 4/5/2021 enregistré à la recette des finances Medjez El Bab, le 24/5/2021 sous le n°21301103 Quittance n°M0212112.

Le présent avis a été publié dans le quotidien le Temps du 23-6-2021.

2021401678FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de cité administrative de l'Ariana le 9/12/2020 sous le numéro 20305174 quittance n°M102547 Mme Saadallah Hamida Titulaire de la CIN 00770917 délivrée le 5/11/2020 a loué la totalité du fonds de commerce ayant pour activité soins esthétiques sis au n°72 avenue Habib Bourguiba 1er étage appartement A1 nouvelle Ariana 2080 à la société Institut Paradisio ayant le matricule fiscal n°1696196BAM000. Cette location est publiée dans le journal Le Quotidien en date 19 juin 2021.

2021401685FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Amicale des agents et cadre des bibliothèques publiques du gouvernorat de Médenine

Adresse : Bibliothèque régionale Médenine rue Razi Médenine 4100

Objectif : Faire des activités sociales et culturelles et de loisirs

Présidente : Nadri Hadhemi

Secrétaire générale : Alioui Laila

Trésorière : Jawadi Fadhila

Nombre des membres : 7 Membres.

2021R01589APSF1

Création d'un complexe dans le secteur de l'agriculture

(ELGRAR)

Selon la décision d'un prime de constitution d'un complexe de développement dans le secteur agricole de monsieur le gouverneur de Tataouine le 13 Février 2020 sous le numéro 52, un complexe de développement agricole a été constitué :

Nom : ELGRAR

Siège : El Maouna

Zone d'intervention : El Maouna

Tâches : Plantation d'arbres, légumes et arrosage

L'autorité : Président : Ahmed Gaied,

Le trésorier : Souisi Nasri.

2021R01796APSF1

Constitution de syndicat

Des propriétaires résidence Saint Germain

Boumehal el Bassatine

Suivant PV de l'assemblée générale du 15/7/2020 et suivant arrêté de la commune Boumehal el Bassatine n°1608 du 7/9/2020 il a été décidé de constituer le syndicat des propriétaires résidence Saint Germain Boumehal el Bassatine et nomme :

Le président : Moncef Lousaif

Trésorerie : Mongi Abbassi

Les membres : Hattem Habib

Kamel Majdoub

Ramzi Abdel Khalek

Mouhamed Ben Jmiia

Zaydoun Maksi.

2021R01810APSF1

Homologation de résolutions

SYNDIC

RESIDENCE YASMINE

BLOCS (FGJ)

Adresse : Rue Osmane el Bahri Ain Zaghouan 2046 Tunis

Suivant PV de l'assemblée élective datée du 14 mars 2021 et enregistré à la recette des finances de la Goulette le 16 juin sous numéro 21703301 quittance numéro M049314 ; il a été élu:

Président : Khaled Jallouli

Trésorier : Riadh frikha

Membres :

Mohamed Dakhlaoui

Amel Dhib

Ridha Kedadi.

Et ce à partir du 01 février 2021 jusqu'au 31 janvier 2023.

2021T00652APSF2

Renouvellement du comité de groupement

GROUPEMENT DE DEVELOPEMENT AGRICOLE ET DE PECHE AMROUN

Délégation Dar Chabane El Fehri

Gouvernorat de Nabeul

A l'issu du procès-verbal du 7 mai 2021 et inscrit à la recette des finances Dar Chabane du 26 mai 2021 sous matricule 21700848 sous le numéro du bon M018702 on a pris les décisions suivantes :

- Renouvellement du trésorier en les votants et président et garder le même nom du groupement et les buts ainsi que le siège social et on a nommé :

- Monsieur Rchid Krira Comme Président du Groupement.

- Madame Nesria Swilem Comme Trésorière du Groupement.

2021R01770APSF2

Ratifiée le droit interne de groupe de développement

«tahadi»

A la demande du conseil d'administration s'est tenue une réunion à la délégation de Elkrib Siliana 1ère réunion 31 mai 2021 la 2ème 16 juin 2021 enregistré au bureau des finances de Denden n°21801645 le 17 juin 2021 pour déposer les modifications suivantes

- Le nom : groupe de développement tahadi.

- Les buts :

Le soutien des handicapes et des cas sociaux ayants des besoins particulier

Obtenir des formations et les aident a créer des projets

Valoriser les talents dans tous les domaines.

- Les membres d'administration :

Abidi Haykel : président

Mejri Amel : trésorière.

2021401637APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques
Cabinet de Maître Imed Hachicha
Avocat près la cour de cassation
8 rue El Idrissi Tunis
Tel. : 71. 33 97 59 & 98 32 25 62
hachichaimedavocat@gmail.com
MF : 000PA509587N

Le poursuivant :

AMEN BANK société anonyme représentée par son président

directeur général dont le siège est à Tunis Avenue Mohamed V R.C N°B176041996 Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

La partie saisie :

Najmeddine Ben Jamil Hmaid (Gérant de société) Cin 01748343 demeurant à la Rue Abou Al Kacem Chebbi Kelibia.

Avocat poursuivant :

Maître Imed Hachicha 8 rue El Idrissi Tunis.

Désignation de l'immeuble mis en vente :

La totalité de la propriété dénommée Slaheddine sise à l'avenue Habib Bourguiba Kelibia d'une superficie de 415 m² objet du TF n°546854 Nabeul constitué d'une station de services et lavage tel que plus amplement détaillé au rapport de l'expert judiciaire selon l'ordonnance sur requête du tribunal de première instance de Nabeul.

Mise à prix :

456.150 ,000 dinars suivant expertise judiciaire frais de procédures en sus.

Date et lieu de la vente :

Les enchères auront lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Nabeul le mardi le 27/7/2021 à partir de 9h du matin.

La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine.

Pour de plus amples informations s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Nabeul et prendre connaissance du cahier des charges.

On ne peut participer aux enchères qu'après consignation du tiers de la mise à prix et par voie d'Avocat.

Pour participer aux enchères les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur compètent.

2021T00646VEPA1

Etude Maître Mohamed Lahmaier

Avocat près la cour de cassation

106 Bis rue de Palestine 1002 Tunis

Matricule fiscal : 182910 Q/A/P/000

Tel : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Poursuivant : La Banque de Tunisie (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis, identifiant unique 0000120H.

Partie saisie : MEDITERRANEAN EQUIPEMENT, SARL, dont le siège social et à Sfax Tabaroura, Route Sidi Mansour Km 0,5, identifiant unique 0036923H.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Lahmaier avocat près la cour de cassation 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Description du bien à vendre : Immeuble objet du T.F 28633 Sfax dénommé Sofcar d'une superficie de 2159 m² sis au bord de la route Sidi Mansour Sfax consistant en un terrain clôturé sur lequel est édifié une construction répartie en un rez-de-chaussée exploité en salle d'exposition d'engins agricoles, des bureaux et une salle d'eau - un étage réparti en bureaux; le tout alimenté en eau et électricité.

Mise à prix : (2.712.500,000 D.T) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : Lundi 26 juillet 2021 devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Sfax 1 à partir de 8H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat doit consigner au moins le tiers de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2021T00649VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Ajlani Asma

Avocate à la cour d'appel

23 bis rue de Marseille Tunis

Tel : 71 254 510

Le saisissant : Héritiers Omar Ben Mohamed Zerzri ; Rachida Ben Jemaa, Amel, Meryam et Dorsaf Zerzri élisant domicile pour les besoins de la présente cause chez Maître Asma Ajlani Avocate à la cour d'appel, ayant son étude au 23 bis rue de Marseille Tunis.

Le saisi : Mohamed Zerzri-NCI-00371904; Assia Bel Haj Yahya; Anis Zerzri; Sarra Zerzri; demeurant à 84 rue Yaghourta Ben Arous.

L'avocat poursuivant : Maître Asma Ajlani Avocate à la cour d'appel, ayant son étude au 23 bis rue de Marseille Tunis.

Désignation de l'Immeuble saisi : la totalité du terrain revenant au débiteur principal Mohamed Zerzri dans le terrain immatriculé sis à 84 rue Yaghourta Ben Arous objet du titre foncier n°376 Ben Arous dénommée "dar ELimen" d'une superficie totale (487m²) subdivisée en 487 parts; Les parts saisies composée de deux maisons dans un seul étage.

Mise à prix : La valeur de la totalité de terrain est estimée à trois cent soixante quatre milles dinars (364.000.000D) frais en sus le tout est établi selon rapport de l'expert.

Date et lieu de l'enchère : le jeudi 22 juillet 2021 devant la chambre des criées du Tribunal de première Instance de Ben Arous à partir de 9 h.

Visite du terrain objet de l'adjudication : La visite s'effectuera tous les jours sur les lieux mêmes.

Observations : La participation aux enchères n'est possible qu'après consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et par l'intermédiaire d'un Avocat ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'un cautionnement bancaire.

- Les étrangers doivent se munir de l'autorisation de gouverneur du lieu de l'immeuble saisi pour participer à l'adjudication.

2021R01784VEPA1

Vente aux enchères publiques

1- A la demande de : Mme Halima Bent Ahmed Ben Abdallah Zarrouk domiciliée Rue oued Tessa n°6 - La Marsa.

2- Contre la partie saisie : M. Mounir Ben Ahmed Ben Abdallah Zarrouk, domicilié Rue Oued Tessa n° 6 - La Marsa.

3- A La diligence de Maître Habib Ben Aissa, Avocat à la cour de cassation, 25 Avenue de Carthage - 2ème étage - Tunis (Tel 71.350.647 Fax 71.254.337 - MF 113948XAP000)

4- Immeuble à vendre : 53,46 parts de l'immeuble objet du titre foncier n° «139080 Tunis» divisé en 224 parts dont la superficie totale est de 224 mètres carrés, ces parts se constituent d'un studio au rez-de-chaussée d'une superficie construite de 91,83 mètres carrés avec un garage d'une superficie de 37,36 mètres carrés.

5- Mise à prix : 123 723,000 Dinars frais en sus.

6- Date et lieu de la vente : Mardi 27 juillet 2021 à partir de 9h à la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Tunis 1.

- On peut visiter l'immeuble tous les jours aux heures de travail administratif.

- Les étrangers doivent obtenir une autorisation du gouverneur de la région.

- Pour participer aux enchères il faut consigner le tiers de la mise à prix.

2021R01786VEPA1

Vente immobilière

1- Poursuivant : Jalel Douss domicilié chez son avocate maître Yosra Hadj Ahmed demeurant à 6 rue Mohamed Hejaij immeuble tej 2ème étage bureau b 2-2 Ariana

2- Avocate poursuivante : Maître Yosra Hadj Ahmed demeurant à 6 rue Mohamed Hejaij Immeuble Tej 2éme étage bureau b 2-2 Ariana téléphone 71 700 103 matricule fiscal : 12770841/p/000.

3- Partie saisie : Monia Hafedh domiciliée au n°35 rue Sidi Fathallah Kouchet Naour Ariana.

4- Immeuble saisi : Parts indivises de l'immeuble immatriculé dénommé «mona» objet du titre foncier n° 2335 Ariana, les parts indivises correspondent à 69474.342 parts de la totalité de 9757440 parts, sa surface est de 149.99 mètres carrés l'immeuble contient une construction composée d'un rez-de-chaussée utilisé comme habitat sis au n°35 rue Sidi Fathallah Kouchet Naour Raoued Ariana.

5- Le prix de vente de l'immeuble : sur la base de l'ordonnance sur requête n°78668 délivré par le tribunal de première instance de l'Ariana du date du 4/8/2020 l'expert Fathi Ben Lakhdher a fixé le prix de vente de l'immeuble au prix de cent soixante quatorze mille trois cent quatorze dinars six cent douze millimes (174314 d 612) dans son rapport rendu le 8/02/2021.

6- Date d'audience le lundi vingt six juillet deux milles vingt un (26/7/2021) à neuf heures du matin suivantes devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de l'Ariana.

7- Visite des lieux : la visite des lieux peut se faire tous les jours aux heures de travail et tout enchérisseur intéressé peut consulter le cahier de charges et la participation à l'enchérissement ne peut avoir lieu que voie d'avocat après avoir consigné le tiers du prix initial à la caisse des dépôts et des consignations ou par la présentation d'un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable sauf s'il s'agit d'un copropriétaire en cas de licitation, s'il est étranger il doit obtenir l'autorisation administrative nécessaire.

2021R01829VEPA1

Etude Maître Saied Madiha

Avocat à la cour de cassation

Rue Ahmad Karwi Immeuble Zin El Abidin Sousse

Tel : 73 222 006

Le mercredi 28 juillet 2021 à 9 H ; il sera procédé à la vente d'un immeuble suivant par devant la chambre des criées prés du tribunal de 1ère instance de Mahdia.

Le poursuivant : la banque de l'Habitat demeurant à Sousse; domicile élu, étude Maître Saied Madiha, Rue Ahmad Karwi Immeuble Zine El Abidin Sousse Tunisie.

Partie défenderesse : Habib Kita ; demeurant à Sidi Zid Souasi Mahdia.

L'immeuble à vendre : tout le terrain sur le quel est bâti une maison; sis à Souasi Mahdia sa superficie totale est 1162 mm (titre foncier n°9969 Mahdia).

Mise à prix : cinquante deux mille cinq cent soixante dinars 52 560 d 000 frais en sus.

Visite l'immeuble : tous les jours aux heures de travail.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans avoir consigner le 1/3 de la mise à prix.

Pour plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Mahdia et à l'étude de Mtre Saied Madiha Rue Ahmad Karwi Immeuble Zine El Abidine, Sousse.

2021S00714VEPA1

Vente d'immeuble aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Saisissant : Mahbouba Bent Joumaa el Baccouche ; demeurant à la Rue de la Chebba El Guedhabna délégation de la Chebba gouvernorat de Mahdia, titulaire de la CIN 08262990 délivrée le 28-11-1996.

Avocat poursuivant : Maître Manaa Kacem avocat à la cour d'appel ; demeurant à l'avenue 02 mars 1934 Immeuble Hajer, deuxième étage, Mahdia, titulaire du matricule fiscal Q827689.

Saisi : Abdelkarim Ben Amor Ben Mouhamed el Assoued ; demeurant au cité el Hmada El Guedhabna délégation de la Chebba gouvernorat de Mahdia, titulaire de la CIN 03977097 délivrée le 15-5-2000.

Immeuble saisi : Terrain agricole sis à la place dite Hinchir Echebri dans la forêt de la Chebba, délégation de la Chebba, gouvernorat de Mahdia,

d'une superficie de trois hectares, il contient 81 oliviers et autres arbres fruitiers, limité au nord par les héritiers de Habib Lassoued, à l'est par Hada Bent Amor Lassoued, au sud par Mahjoub Ismail, un chemin agricole et les fils de Nasr et à l'ouest par Mouhamed et Salem Ben Amor Lassoued.

Mise à prix : est fixée à trente huit milles neuf cents dinars (38.900.000d) par l'expert Kais Ben Zid en vertu de l'ordonnance sur requête n°6181/2019 délivrée auprès du président du tribunal de première instance de Mahdia en date du 16-12-2019.

Date, heure et lieu de l'adjudication : est fixée pour mercredi 4 août 2021 à partir de 9h du matin devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Mahdia.

Visite de l'immeuble : la visite de l'Immeuble est possible tous les jours de 9h à 17 h.

2021S00726VEPA1

Vente immobilière objet titre foncier n°23286 Sousse

Bureau du Maître Bouzaiene Abdeddaime

L'avocat à la cour d'appel

Matricule Fiscal : 1250107/J

Imm Bochra 4ème étage rue d'Italie - Sousse

Tél : 73 214 549

Poursuivant : 1- Saifeddine Boukhlifa - 2- Sofiene Boukhlifa, demeurant 213 rue Slaheddine Bouchoucha Kalaa Kebira Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Bouzaiene Abdeddaime, avocat à la Cour d'Appel, avec bureau situé à Imm Bochra 4ème étage rue d'Italie - Sousse Matricule fiscal 1250107/J.

Partie saisie : Mohamed Ben Ali Ben Mohamed Ibn Elfekih Debech, domiciliée à la rue Elajmi Ben Saad Kalaa Kebira Sousse.

Terrain saisi : 309 mètres objet titre foncier numéro 23286 Sousse soit un bâtiment avec un sous-sol partiel, un rez-de-chaussée et un étage supérieur, ayant une façade sur la route principale de 14 m de long, avec 3 portes en fer forgé ouvertes, qui sont les suivantes :

1- Une porte du côté tribal de la façade ou sur un entrepôt d'une largeur de 6,60 m, d'une abside et d'une profondeur de 13,20 m est-ouest, 2,70 m sur la longueur du bâtiment et dans le coin tribal ouest de cet entrepôt est un amphithéâtre menant à un sous-sol de 3,80 m de largeur et 14 m de longueur. Les murs du côté ouest sont en pierres d'une épaisseur de 50 cm, entrecoupés de fenêtres en aluminium ouvrant sur la cour arrière le sol du sous-sol et l'entrepôt est pavé de carrés de céramique.

2- Une porte dans le côté souterrain de la façade, qui est pour un appartement du côté souterrain du rez-de-chaussée. Cet appartement se compose d'un séjour, 2 chambres, une cuisine et une salle de bain équipée maison.

3- Une troisième porte au milieu de la façade. Cette porte donne sur une piste qui mène à l'étage supérieur, où se trouvent deux appartements, chaque appartement comprenant un séjour et 02 chambres, une cuisine et une salle de bains.

Devant le bâtiment du côté est, et le long de la façade, il y a une cour non couverte, pavée de ciment et non clôturée sur laquelle les portes susmentionnées s'ouvrent.

La mise à prix : Le prix d'ouverture a été fixé à cinq cent six mille cinq cents dinars (506, 500,000 d) selon estimation de l'expert, M. Hamda Zouari, nommé par ordonnance du tribunal d'instance de Sousse 2 n°54630 le 19/01/2021.

Date d'audience : Le vingt sept juillet vingt et un ans et deux mille (27/7/2021) à neuf heures du matin et heures suivantes par devant la chambre des Ventes Immobilières du tribunal de première instance de Sousse 2.

La visite des lieux :

La visite des lieux peut se faire tous les jours aux heures de travail et tout enchérisseur intéressé peut consulter le cahier de charges et doit consigner le tiers du prix.

2021S00731VEPA1

Vente aux enchères publiques

Les parties poursuivantes :

- Société Propap, représentée par son représentant légal, société à responsabilité limitée, inscrite au registre national de des entreprises sous le n°1560779W, dont le siège social est à la rue de Métaux ZI Ben Arous.

- Société imprimerie principale, représentée par son représentant légal, société à responsabilité limitée, inscrite au registre national de des entreprises sous le n°0033162Y, dont le siège social est à la rue de Métaux ZI Ben Arous.

- Société TECHNOPRINT, représentée par son représentant légal, société à responsabilité limitée, inscrite au registre national de des entreprises sous le n°1313893V, dont le siège social est à la rue de Métaux ZI 2 Ben Arous.

La partie saisie :

Hassen Magdiche, titulaire de la CIN n°05345459, demeurant à la route Mahdia km 5 Markez Becha Sfax.

L'avocat poursuivant :

Maître Ahmed Ennouri, avocat à la cour de cassation, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax (MF : 1049238Q).

Désignation de l'immeuble saisi, telle qu'elle figure dans le cahier des charges :

La Totalité de l'immeuble sise à la route Mahdia Km 5 Merkez Becha Sfax, sur la bordure nord de la route principale et sur la droite de la direction de Sakiet Eddaier, d'une superficie 217m². Son mesure de son coin nord-ouest dans la direction est sur la bordure de la route principale 7.55m puis dans la direction nord

12.5m puis dans la direction Est est 6.85m puis dans la direction nord 8.25m puis dans la direction ouest 15.3m ou il se communique à la rue ouest puis à la direction sud 19.9m ou il se communique avec le coin de début de mesure. L'ensemble consiste en un lot de terrain de forme oblique clôturé par des murs de son côté nord et partiellement de son coté ouest dans lequel il y a un bâtiment ancien collé de son coté est et collé aussi partiellement de son côté sud. Il apparaît qu'il est exploité comme atelier. Suivant les Implications physiques. Le terrain est clôturé par un mure sur toute la côté nord et un autre murs sur toute la coté est d'une longueur de 3.8 m et d'un murs du coté ouest à son coté nord de longueur 7.6m. Ce bâtiment entouré par un trottoir de son côté ouest d'une largeur de 2.25m et un trottoir, sur toute la façade sud de largeur 5.15 m élevé sur le sol environ 70 cm il se trouve à son fin un mur d'une hauteur de 1 m ou il y'a 4 compteurs d'eau. Ce bâtiment il apparaît qu'il est ancien son toit en béton armée, ses mures bâtie en pierre son sol avec un ancien carrelage ses portes et ses fenêtres sont ancien. Il est équipé par le réseau d'électricité et ses mures son peint en peinture à l'eau et son état général est moyenne. Le bâtiment se consiste à un grand atelier avec une véranda nord-est d'une superficie 117m. Il est constitué par une grande salle qu'a la forme d'un angle. Son mesure intérieur de son coté sud-ouest en direction de l'est 5.05m puis la direction des mesures au nord 6.35m puis la direction des mesures à l'est 6.45m puis la direction des mesures au nord 3.80m puis la direction des mesures à l'ouest 8.60m puis la direction des mesures au nord 1.70m puis la direction des mesures à l'est 3.30 m puis la direction des mesures au sud 12.20m ou il se relie avec le coin de début de mesure. A l'atelier il y'a une petite salle de bain et un coin dans le quel il existe un bac de lavage dans son coté sud et dans la quel il y'a une machine industrielle utilisé il apparaît qu'elle est ancienne.

L'atelier est équipé par une porte en bois qu'a pour mesure 1.20m*2.15m protégé par une porte en métal ouvrante à l'est sur la route principal et une autre porte sous forme de rideau métallique ouvrant sur la rue est son mesure 2.90m*2.55 m et une fenêtre au mure nord et une fenêtre au mure sud et une fenêtre au mure ouest. Dans le coté est intérieur de cet atelier il y a quelques pièces métalliques et autre chose différentes et dans laquelle il existe aucune fenêtre que la place de deux portes qui ouvrent sur la véranda nord qui sont oblitérer. Il est annexée au salle indiqué une véranda nord-est d'un longueur de 8.15 m et de largeur 1.70 m dans la quel il existe une quantité de pièces et chose ancienne non utilisé.

Mise à prix :

Cent vingt mille dinars (120.000.000DT) après réduction de 40% outre les frais annoncés le jour de l'enchère.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax, le vingt-six juillet deux milles vingt et un (26/7/2021) à partir de 9H du malin et suivant.

Participation aux enchères, visite et constat de l'immeuble :

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Pour les étrangers ils doivent se munir de l'autorisation du gouverneur. La visite et le constat de l'immeuble se fait tous les jours.

La consultation du cahier des charges se fait à l'horaire du travail administratif à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Ahmed Ennouri, avocat, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance Sfax ou il est déposé le cahier des charges.

La consultation du cahier des charges se fait à l'horaire du travail administratif à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Ahmed Ennouri, avocat, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance Sfax ou il est déposé le cahier des charges.

2021X00744VEPA1

Vente suivant saisie exécutoire immobilière

Etude de Maître Ali Belhaj Salem

Avocat

Rue Victor Hugo Immeuble El Borji Premier étage Sfax

M.F : 1367719/A

Le créancier saisissant : Hammadi Ben Nouir, demeurant Route de Mahdia km 4 Sfax, son avocat Maître Ali Belhaj Salem, ayant son étude Rue Victor Hugo Immeuble El Borji Premier étage Sfax. (Le poursuivant).

L'avocat poursuivant : Maître Ali Belhaj Salem ayant son étude Rue Victor Hugo Immeuble El Borji Premier étage.

Le débiteur saisi : Mohamed Bouaziz, demeurant Route de l'Aéroport km 3.5 - 3042 Sfax, sa profession transporteur de marchandises.

Immeuble saisi : Un garage sis Route de l'Aéroport km 3.5 Oued Chaâbouni Sfax comportant une grande porte en fer ouvrant à l'Ouest, l'immeuble a une forme oblique et couvre une superficie d'environ 70 m², son toit est en tôles et son sol est en ciment ayant une petite porte en fer du côté Nord.

Limité au Sud par une Rue au Nord par le passage privé du débiteur saisi à l'Est par les héritiers de Bouaziz à l'Ouest par la Route de Oued Chaâbouni sis à la Route de l'Aéroport km 3.5 Oued Chaâbouni 3042 Sfax.

L'origine de la propriété du débiteur de l'immeuble sur la quelle le garage a été construit et objet de la saisie immobilière résulte de l'acte de donation consenti par son père.

Mise à prix : A été fixée par l'expert Monsieur Ilyes Medhioub commis en vertu de l'ordonnance sur requête n° 9958 rendue par le Tribunal de Première Instance de Sfax 2 en date du 5/5/2021 à quarante mille dinars (40.000.000 d).

Date et lieu des enchères : La date des enchères devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax 2 a été fixée au cours de l'audience du mercredi quatre août deux mille vingt et un (4/8/2021) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible durant tous les jours de la semaine de huit heures à dix sept heures.

Pour d'amples renseignements il faut consulter le cahier des charges déposé à l'étude de l'avocat Maître Ali Belhaj Salem sise à la Rue Victor Hugo Immeuble El Borji Premier étage Sfax et au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax2.

2021X00753VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude de Maître Kallel Ilyes

Poursuivant : Société tunisienne de banque, au nom de son représentant légal, inscrite au registre de commerce sous le numéro B1823311996, sis à l'avenue Hédi Nouira Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Elyes Kallel avocat à Sfax, 27 rue Hédi Chaker Sfax.

Partie saisie : Mondher Ben Mohamed Zouari, titulaire de la CIN n°01336050, sis à l'avenue Taieb Mhiri n°15 Sakiet Edddaier Sfax.

L'immeuble saisie : Il sera procédé lundi 26/7/2021 à 9h du malin à l'audience et devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Sfax sis à la rue Victor Hugo à la vente d'un terrain route Saltnia km 6.5 rue dans une rue perpendiculaire à la route principale (Taieb Mhiri) faisant l'objet d'un titre foncier n°77180 dénommé «FIRAS» :

Le terrain est constitué de 2 lots le 1er est de 78 m² et formant un espace pour le 2ème lot qui est de 111 m², sur ce dernier sont bâties 2 salles.

La première est constituée d'une chambre et des toilettes et une porte ouvrant sur la 2ème salle contenant une porte ouvrant du coté Est d'où l'entrée.

Le terrain est limité du coté Nord Amin Zouari d'une part et une entrée de l'autre part, du coté Est une entrée commune d'où l'entrée du coté Ouest et Sud un voisin.

Les 2 salles sont dotées de l'éclairage et en bon état.

Mise à prix : Le prix de l'immeuble est fixé à trente neuf mille dinars (39.000, 000D) après réduction du prix initial de 40 % auquel s'ajoutent les frais fixés par le tribunal et qui se sont élevés à deux mille soixante quinze dinars 211 millimes (2075.211 DT).

Pour tout autre renseignement, s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Sfax, rue Victor Hugo où se trouve déposé le cahier de charges ou à l'étude poursuivant Maître Mohamed Elyes Kallel, 27 Avenue Hédi Chaker Sfax.

Toute personne désirant participer aux enchères publiques doit consigner le tiers du prix par un avocat.

2021X00760VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude de Maître Kallel Ilyes

Poursuivant : Société tunisienne de banque, au nom de son représentant légal, inscrite au registre de commerce sous le numéro B1823311996, sis à l'avenue Hédi Nouira Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Elyes Kallel avocat à Sfax, 27 rue Hédi Chaker Sfax.

Partie saisie : Raouf Ben Mohamed Tahar Marouen, titulaire de CIN n°01088020, gérant de société, sis à la Route Lafrane Km 3.5 zanket Chaabouni.

- Sami Ben Mohamed Tahar Marouen, titulaire de CIN n°01190703, directeur commercial, sis à la Route Lafrane Km 3.5 zanket Chaabouni.

- Nabil Ben Mohamed Tahar Marouen, titulaire de CIN n°01267549, gérant de société, sis à la Route Lafrane Km 3.5 zanket Chaabouni.

L'immeuble saisi : Il sera procédé le mercredi 4/8/2021 à 9h du matin à l'audience et devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Sfax 2 à la vente d'un terrain de 5254 m², objet du titre foncier n°124893 Sfax dénommé «Marouan» sis à la route Lafrane Km 10, sur lequel est bâti une salle de fête «LAYELI» avec une cuisine, une grande salle pour les photos, 2 chambres de congélation, une salle de conférence un grand espace, arrêt de parking, un ascenseur non équipé.

des toilettes, une salle de réunion non équipée et à l'étage un grand espace suivi d'une salle de fête multi foncions et une chambre pour le moteur de l'ascenseur et une buanderie et une terrasse non couverte set des toilettes, un transfot électrique.

L'immeuble est équipé d'une chambre de suppresseur d'eau et une citerne ainsi que des vestiaires et une 2ème chambres pour les artistes, une loge gardien et un bureau.

La superficie de la salle de fête est de 1245m² couvert et la superficie du rez-de-chaussée est de 1605 m², la superficie de l'étage est de 496m² et celle de sous sol est 568.088m².

Le terrain saisi est limité du sud par Mohamed Najib Marouan, du nord par une rue avec une entrée secondaire, due l'est route l'Afrane d'où l'entrée principale et de l'ouest Hafedh Mhiri et ses fils.

Mise à prix : Le prix de l'immeuble saisi est fixé à deux millions six cent quatre vingt seize milles six cent quarante neuf dinars (2.696.649.000D) après réduction du prix initial de 40 % auquel s'ajoutent les frais fixés par le tribunal et qui se sont élevés à cinq mille sept cent cinquante trois dinars 684 millimes (5753.684DT).

La visite de l'immeuble aura lieu tous les jours pendant les heures de bureau.

Pour tout autre renseignement, s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2, sis à la route de Gabès où se trouve déposé le cahier de charges ou à l'étude poursuivant Maître Mohamed Elyes Kallel, 27 Avenue Hédi Chaker Sfax.

Toute personne désirant participer aux enchères publiques doit consigner le tiers du prix par un avocat.

2021X00761VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Marouani Sami

Avocat à l'appel

13 Bis (Deuxième étage)

Avenue de la république Béja

Tél : (+216) 78 442 326

Fax : (+216) 78 442 326

marouani.sami@gmail.com

M.F : 1209954/E

Le saisissant : la société générale de pneu SARL, Titulaire de l'identifiant unique N°: 0019802Y, son siège social est à l'avenue Tahar El Haddad, Béja.

Le saisi : Mohamed Ridha Ben Ahmed Khabtheni, demeurant à Hammem Seyela Béja Sud Béja.

L'avocat saisissant : Maître Marouani Sami Avocat à l'appel, 13 Bis 2ème étage avenue de la République Béja sud Béja 9000.

La désignation de l'immeuble saisi : les 14 parts indivisés de l'immeuble objet du titre foncier n°29189 Béja surnommé «El Meliya», divisé en 112 parts et d'une superficie totale de 3 hectares, 92 ares et 66 centiares, il s'agit du terrain à vocation agricole et constitué d'une seule parcelle n°33 ses limites sont :

- Nord : non-identifier.

- Sud : la parcelle n° 34 du plan cadastre du Hammem Seyela (F).

- Est : non-identifier.

- Ouest : non-identifier.

La mise à prix : neuf milles six cents seize Dinars (9616.000D).

La date et le lieu de l'adjudication : le jeudi 5/8/2021 à 9 h au tribunal de première instance de Béja sis à l'avenue Habib Bourguiba Béja.

Les conditions dans lesquelles l'immeuble peut être visité : tous les jours du 08 : 00 à 18: 00.

N.B : la consultation du cahier des charges peut se faire tous les jours (horaires de travail) au greffe du tribunal de première instance de Béja et à l'étude de l'avocat saisissant.

2021401682VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Marouani

Sami Avocat à l'appel

13 Bis (Deuxième étage)

Avenue de la République Béja

Tél : (+216) 78 442 326

Fax : (+216) 78442326

marouani.sami@gmail.com

M.F : 1209954/E

Le saisissant : Sallah Eddine Bouani, demeurant à l'avenue Tahar El Haddad, Béja

Le saisi : Ali Ben Chedhli Ben Jileni Jabri, demeurant à Cité Bouterâ Béja Nord Béja.

L'avocat saisissant : Maître Marouani Sami Avocat à l'appel, 13 Bis 2ème étage avenue de la république Béja sud Béja 9000.

La désignation de l'immeuble saisi : les 2736.5 parts indivisés de l'immeuble objet du titre foncier n° 24964 Béja surnommé «Samiha», divisé en 5473 parts et d'une superficie totale de 0 hectare, 54 ares et 73 centiares, il s'agit du terrain à vocation agricole et constitué de deux parcelles n°214 et 233, et il s'agit du terrain à vocation agricole.

Parcelle n°214 : sa contenance est 25 are et 40 centiares, ses limites sont :

- Nord : la parcelle n°216 et la parcelle n°217 du plan cadastre.

- Sud : la parcelle n°213 du plan cadastre.

- Est : la parcelle n°216 du plan cadastre.

- Ouest : la parcelle n°218 du plan cadastre.

Parcelle n°233 : sa contenance est 29 ares et 33 centiares, ses limites sont :

- Nord : Terrain forestier.

- Sud : la parcelle n°232 du plan cadastre.

- Est : ruisseau d'eau.

- Ouest : les parcelles n°234, 235, 237, 238 du plan cadastre.

La mise à prix : quatre milles cent quatre Dinars et 750 Millimes (4104.750D).

La date et le lieu de l'adjudication : le jeudi 5/8/2021 à 9 h au tribunal de première instance de Béja sis à l'avenue Habib Bourguiba Béja.

Les conditions dans lesquelles l'immeuble peut être visité : tous les jours du 08 : 00 à 18: 00.

N.B : la consultation du cahier des charges peut se faire tous les jours (horaires de travail) au greffe du tribunal de première instance de Béja et à l'étude de l'avocat saisissant.

2021401683VEPA1

Vente aux enchères publiques

Le saisissant :

Banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME), société anonyme, immatriculée au registre de commerce Tunis sous le n°B2410202005 dont le siège social est à Tunis 34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, El Menzah IV ayant domicile élu à Etudes Maître Olfa Gharbi 12 Avenue Haroun Errachid - Mutuelleville 1082 Tunis (créancier saisissant).

La partie saisie :

Monsieur Youssef Ben Mohamed Lahbib Ben Naser, Tunisien, C.I.N n°00562142, demeurant au 14 Rue Jebel El Fath, Cité El Ghazéla, Ariana (caution solidaire et hypothécaire de l'emprunteur La SOCIETE LA LUMIERE DE L'OLIVIER, SARL, siège social est à Aouled Ben Nasr Hkaima, Mahdia, RC Tribunal 1ère

instance Mahdia n°B1663792008, identifiant unique n°1064965F (débitrice principale).

Avocat poursuivant :

Maître Olfa Gharbi, Avocate à la cour, exerçant dans le cadre d'une société professionnelle d'avocats dénommée «Internationale Avocats Conseils» 12 Avenue Haroun Errachid - Mutuelleville 1082 Tunis. MF : 985854Q/A/M/000.

Désignation du bien à vendre :

La totalité de la propriété dénommée «SONIA» objet du titre foncier n°50844 Ariana, d'une superficie de 560 m², située au 14 Rue Jebel El Fath, Cité El Ghazéla. Consistant en une villa composée d'un rez-de-chaussée, 1er étage, 2 studios, un jardin et une clôture.

Mise à prix : Sept cent vingt cinq mille huit cent dinars (725.800 D, 000).

Date et lieu de l'adjudication : Lundi 26 juillet 2021 à partir de 9h du matin devant le tribunal de première instance de l'Ariana.

La visite des lieux : La visite est possible tous les jours de la semaine aux horaires administratifs.

2021401686VEPA1

Avis aux créanciers

Décision de changement de l'administrateur judiciaire

"Monsieur Kamel Chehoudi «PROMOPRIX»"

Route de Zaghouan Ennfidha

RC : A0944602001

MF : 0882223T

CNSS n° : 287868-69

En vertu de la décision de Monsieur le président du tribunal de 1ère instance de Sousse 2 en date du 02/6/2021 dans l'affaire n°22696, il a été décidé de dispenser l'administrateur judiciaire Fredj Ben Echikh de la mission et de le remplacer par l'administrateur judiciaire Sodok Laarif dont le siège : Avenue Yesser Arafet Immeuble Jeaim Bureau n°3 Sahloul Sousse 4054 et lui confier la poursuite et le suivi du programme de sauvetage conformément aux dispositions de l'arrêt du tribunal du 22/10/2014.

2021S00711VEPA2

Ouverture des procédures de règlement judiciaire

Société palace décoration

Route El Jem Mahdia

Identifiant Unique : 1065634 S

En vertu de la décision de Monsieur le président du tribunal de 1ère instance Mahdia du 8/01/2020, il a été décidé l'ouverture des procédures de règlement judiciaire et ouverture d'une période de contrôle de neuf mois, la nomination de Mr Makram Ben Abderrahmen, Administrateur judiciaire pour étudier la réalité de la situation économique, financière et sociale de l'établissement et faire les procédure nécessaire selon l'article 442 du code de commerce sous contrôle du juge commissaire.

Interdire pendant la période de contrôle le règlement de dettes antérieures de cette résolution ni la cession des actifs immobilisés ou l'hypothèque, uniquement après autorisation du tribunal.

Tous les créanciers sont appelés à inscrire leurs créances auprès de l'administrateur judiciaire dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cette annonce sur l'adresse suivante : Rue Ibn Arafa Jemmel 5020 Imm Essalem, Tel : 73 484 500.

2021S00720VEPA2

Ouverture des procédures de règlement judiciaire

Mohamed Ali Halleb

Avenue Habib Bourguiba n°133 Mahdia

Identifiant Unique : 0056631 F

CIN : 03836183

En vertu de la décision de Monsieur le président du tribunal de 1ère instance Mahdia du 8/01/2020, il a été décidé l'ouverture des procédures de règlement judiciaire et ouverture d'une période de contrôle de neuf mois, la nomination de Mr Makram Ben Abderrahmen, Administrateur judiciaire pour étudier la réalité de la situation économique, financière et sociale de l'établissement et faire les procédure nécessaire selon l'article 442 du code de commerce sous contrôle du juge commissaire.

Interdire pendant la période de contrôle le règlement de dettes antérieures de cette résolution ni la cession des actifs immobilisés ou l'hypothèque, uniquement après autorisation du tribunal.

Tous les créanciers sont appelés à inscrire leurs créances auprès de l'administrateur judiciaire dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cette annonce sur l'adresse suivante : Rue Ibn Arafa Jemmel 5020 Imm Essalem, Tel : 73 484 500.

2021S00721VEPA2

Avis de la cession

Société "INES TRANSPORT DE MARCHANDISE" - SUARL

Route Monastir Rue 815 N°46 Sidi Abdelhamid

MF : 1183993Y

CNSS n° : 319696 - 81

En vertu de la décision judiciaire rendue par le tribunal de première instance Sousse le 14/6/2021 dossier n°10/208 il a été décidé :

La cession de l'ensemble de la société "INES TRANSPORT DE MARCHANDISE" SUARL à un tiers et la nomination de Mr Makram Ben Abderrahmen en tant que contrôleur qui prend en charge d'établir le cahier des charges sous le contrôle de du juge des sociétés Mme Khaoula Belhadj Jrad et la présentation des offres d'achat au tribunal le 6/9/2021 et faire les publications légales et l'insertion de la décision au registre national des entreprises de la société.

2021S00722VEPA2

Désignation d'un liquidateur judiciaire

En vertu de l'ordonnance sur requête n°96062 rendue par le tribunal de 1ère instance de Sousse en date du 15/4/2021 et en vertu de la décision prise par le tribunal cité ci-haut, en date du 8/6/2021, M. Sadok Mosbah 12 rue Menvielle Sousse (Tel 99 961 170) est désigné liquidateur judiciaire sur les biens immobiliers (qui se composent d'un logement objet du titre foncier n°145280 Sousse) entre Mohamed Abdennéji et Amel Ben Khlifa en vue de les liquider conformément aux procédures légales relatives au régime de la communauté des biens.

2021S00732VEPA2

Appel d'offres pour la cession d'un hôtel

Société Hôtelière et Touristiques «HILL DIAR» S.A.

Siége social : Boulevard 14 janvier 2011 la route touristique - Sousse

M.F : 000/M/A/0004594H

En vertu d'une décision rendue en date du 25 juin 2021 par le juge commissaire du tribunal de première instance de Sousse, Mr. Ismail Sbai, ayant le siège au cabinet n°10 immeuble El Baraka avenue Tahar Sfar - Sousse 4000, en sa qualité de commissaire à l'exécution, informe le public qu'il se propose de céder la Société Hôtelière et Touristiques «HILL DIAR» S.A. par voie d'appel d'offres suivant un cahier des charges.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra visiter l'hôtel après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 400 dinars.

Le dernier délai pour l'envoie des offres est fixé à 23 juillet 2021. Pour plus de renseignements, veuillez appeler le 53.892.070.

2021S00748VEPA2

Avis de faillite

Suivant jugement n°239 du 15 juin 2021 rendu par le tribunal de première instance de Sfax, il a été décidé de déclarer en Faillite la Société «MALLEK D'exportation des produits de mer», I.U N°0983323H, dont le siège sis à 12 Rue des fleurs bloc 9 Nouveau port de pêche 3065 Sfax et de la considérer en cessation de paiement à partir du 01/01/2020. Il a été désigné Mr Hatem Kharrat juge commissaire et l'expert comptable Mr Fehmi Fehri Syndic de Faillite de la Société.

En conséquence, et conformément aux dispositions des articles 530 et 531 de la loi n°2016-36 relative aux procédures collectives, les créanciers de la Société «IMED ALBOUNIAN DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION» sont invités à produire dans les délais légaux leurs titres de créance certifiés sincères et véritables, au cabinet du syndic Mr Fehmi Fehri sis Av Liberté 14 janvier Imm. Rami 1er Etage n°4 Sfax Tél : 74 400 158 et ce à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne et ce conformément aux dispositions de l'articles 485 de la loi 2016-36.

2021X00739VEPA2

Décision de redressement judiciaire

Société Industrielle Tunisienne de L'Enveloppe et du Cartonnage

Siège social : Route de Gabès Km 1,5 Sfax

Matricule Unique : 04088TAM000

La chambre commerciale du tribunal de première instance de Sfax a rendu le 10/6/2021 dans l'affaire de règlement judiciaire sous le n°302, dont les décisions suivantes :

- La révocation des membres du conseil d'administration de la Société Industrielle Tunisienne de l'Enveloppe et du Cartonnage ;

- La désignation de l'administrateur judiciaire, Abdeljalil Bouchaala, et l'expert Comptable, Habib Kallal, en remplacement des membres du conseil d'administration;

- Le conseil d'administration et le directeur général de la société sont invités à remettre aux experts tous les documents et comptes dans un délai maximum de 15 jours à compter de la date de la décision.

2021X00751VEPA2

Ouverture de procédure de Distribution

En date du 18/6/2021, il a été ordonné par monsieur le juge commissaire chargé du règlement des ordres et des distributions prés du tribunal de première instance de Sfax dans l'affaire 632, l'ouverture de la procédure de distribution des deniers consignés à la caisse des dépôts et consignations d'un montant de 287.277.450 D le 14/4/2021 sous n°M015357 suite à la requête en distribution introduite par maître Ben Abdallah Rim agissant pour le compte de l'UBCI (MF : 002707P/P/M/000) contre Abdelkefi Slim (CIN n°05359167) et les autres créanciers cités dans l'ordonnance sur requête de consignation des deniers.

En vertu des dispositions de l'article 468 cpcc, il est rappelé que dans les trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

Cette annonce est publiée conformément aux dispositions des arts 466 et 467 CPCC.

2021X00755VEPA2

La République Tunisienne

Ministère de la justice

Le tribunal de première instance de Sfax

Affaire n°631

Du 18/6/2021

Monsieur le magistrat chargé de la distribution des biens à la cour de première instance de Sfax dans

l'affaire n°631 a décidé l'ouverture des procédures de distribution des biens déposées à la caisse des dépôts sous le numéro M029147 daté du 21/6/2018 qui s'élèvent à 1.913.667 Dinars d'après la requête de distribution des Biens introduite par Maître Med Sofiène Jamoussi en représentant la banque Arab Tunisien Bank-ATB- Agence Avenue Habib Bourguiba Sfax contre la débitrice Zahia Bent Mohamed El Adel Bousetta, titulaire de la CIN 04076450 et les autres créanciers déclarés dans l'ordonnance sur requête objet de Dépôt des Biens.

En appliquant les dispositions de l'article 476 du C.P.G.C et l'article 468 du C.P.C.C : "Tout créancier désirant participer à la distribution des biens doit présenter ses titres de créances au greffe du Tribunal dans les trente jours de la publication au Journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du Tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un Avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant ,cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents".

Cette signification est produite en appliquant les dispositions des articles 466 et 467 du C.P.C.C.

2021X00758VEPA2

Clôture de liquidation

SOCIETE RESIDENCE UNIVERSITAIRE

I.U : 0882129X

Suivant ordonnance rendue par le juge commissaire du tribunal de première instance de Tunis sous n°03 en date du 17 mai 2021 déposée au guichet central du registre national des entreprises en date du 02/6/2021 et publié au bulletin officiel du RNE n°13 en date du 4/6/2021 annonce n°202140631 il a été décidé la clôture de la liquidation de la société «LES RESIDENCES UNIVERSITAIRES».

2021401665VEPA2

DECLENCHEMENT DE REGLEMENT JUDICIAIRE

Société "Christine Confection"

I.U : 0015018N

Capital social : 9 500 000 dinars

Siège social : 8 Rue Parfumerie, zone industrielle, Ksar Said La Manouba Tunis 2086

En vertu de la décision n°116 Rendue par le Tribunal de Première Instance de La Manouba le 10/6/2021, il a été décidé ce qui suit :

- Le déclenchement de règlement judicaire au profit de la société "Christine Confection".

- L'ouverture de la période d'observation pour neuf mois, prorogeable une seule fois et pour une période ne dépassant pas les trois mois.

- La nomination de Mme Khalfi Sihem sis au 19 Rue de Libye Lafayette 1002 Tunis en tant qu'administrateur judicaire chargé d'enquérir sur la véritable situation financière de la dite société, d'élaborer un inventaire concernant les biens meubles et immeubles appartenant à la société et soumettre un plan de redressement sous le contrôle du juge commissaire Mme Znaidi Maali.

- L'arrêt des procédures d'exécution visant le recouvrement d'une créance antérieure à cet accord ou la récupération de biens meubles ou immeubles en raison du non paiement d'une créance ainsi que le cours des intérêts, dommages et intérêts moratoires et les délais de déchéance pendant la période d'observation et en tout cas pour une période ne dépassant pas les douze mois.

Il appartient aux créanciers de s'assurer que sa créance est établie avant la date de déclenchement de règlement judicaire conformément à l'article 445 code de commerce au bureau d'administrateur judicaire sis au 19, rue de Libye 4ém Etage Lafayette Tunis.

2021401681VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE D'ETUDES & DE DEVELOPPEMENT DE L'IMMOBILIER «SEDIM »

S.A au capital de 740.000 de Dinars

11 Rue Slimene Ben Slimene Manar2

Affiliation CNSS : 74604-11

RNE : 1802H

Messieurs/Mesdames les actionnaires de la SOCIETE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT L'IMMOBILIER «SEDIM», sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra, le 21 juillet 2021 à 11h au siège social sis au 11 Av Slimen Ben Slimen - El Manar II - 2092 Tunis, à l'effet d'examiner les points de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion et du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice 2020.

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées

- Affectation de résultat de l'exercice 2020

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2020

- Renouvellement ou nomination des nouveaux administrateurs du mandat des administrateurs pour les exercices 2021, 2022 et 2023

- Renouvellement du mandat ou nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

- Questions diverses.

2021R01793SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE GENERALE D'ETUDES & D'INGENEERING «SGEE»

S.A au capital de 1.600.000 D

19, Rue SYPHAX Notre Dame 1082 Tunis

Affiliation CNSS : 36377-02

RNE : 1696A

Messieurs/Mesdames les actionnaires de la SOCIETE GENERALE D'ETUDES ET D'INGENEERING «SGEE», sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra, le 21 juillet 2021 à 10H au siège social sis au 11 Av. Slimen Ben Slimen - El Manar II- 2092 Tunis, à l'effet d'examiner les points de l'ordre du jour suivant

- Lecture du rapport de gestion et du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice 2020.

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées

- Affectation de résultat de l'exercice 2020

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2020

- Renouvellement ou nomination des nouveaux administrateurs du mandat des administrateurs pour les exercices 2021, 2022 et 2023

- Renouvellement du mandat ou nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

- Questions diverses.

2021R01794SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

SOCIETE MONTAZAH HAMMAMET SUD "M.H.S"

Société anonyme

Au capital de 7 775 000 Dinars

11 Rue Slimen Ben Slimen Manar II - 2092 Tunis

RNE : 496278G

Affiliation CNSS : 211604-47

Messieurs / Mesdames les actionnaires de la SOCIETE MONTAZAH HAMMAMET SUD «MHS», sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra, le 21 Juillet 2021 à 12H au siège social sis au 11 Av Slimen Ben Slimen - El Manar II - 2092 Tunis, à l'effet d'examiner les points de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion et du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice 2020.

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées

- Affectation de résultat de l'exercice 2020

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2020

- Renouvellement ou nomination des nouveaux administrateurs du mandat des administrateurs pour les exercices 2021, 2022 et 2023

- Renouvellement du mandat ou nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

- Questions diverses.

Les actionnaires sont également convoqués à une assemblée générale extraordinaire le même jour 21/7/2021 à 13h au siège de la société afin de débattre de l'ordre du jour suivant : - Statuer de la continuité d'exploitation de la société conformément aux prescriptions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2021R01795SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Monsieur Mohamed Maaloul Le commissaire aux comptes de SOCIETE DE MISE EN VALEUR ET DEVELOPPEMENT AGRICOL EL KARMA S.A, au capital de 246 000 Dinars, Matricule fiscal n° 0633257T et enregistrée au registre national des entreprises sous le n°0633257T, siégée à la route Bouzekri 8030 Grombalia - Nabeul, convoque tous les actionnaires pour assister à l'assemblée générale extraordinaire qui va se tenir le lundi 16 août 2021 à 10H du matin au siège social de la société situé à la route Bouzekri 8030 Grombalia - Nabeul et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes pour l'année 2018

2- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes pour l'année 2019

3- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes pour l'année 2020

4- Prise de décisions nécessaires suite à la détection de manœuvres frauduleuses et opérations illégales.

N.B :

- Vue la grande importance de cette assemblée, je vous prie tous de répondre présents.

- Les actionnaires doivent assister personnellement, ils ne peuvent ni être représentés ni accompagnés.

2021R01807SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SMVDA El GRIAAT 3

SA au capital de 400.000 DT

3, Rue Farhat Hached Borj El Amri Manouba

MF : 0912295E

CNSS : 401021-23

Messieurs les actionnaires de la SMVDA EL GRIAAT 3 sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le samedi 24 Juillet 2021 à dix heures au 3, Rue Farhat Hached Borj El Amri Manouba pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2020 ;

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020 ;

3/ Approbation des dits rapports de l'exercice 2020 ;

4/ Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 ;

5/ Affectation des résultats de l'exercice 2020 ;

6/ Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020.

2021R01808SANB3

Convocation des actionnaires à une assemblée générale ordinaire

Société HOTEL NESRINE

S.A. au capital de 2 610 000 dinars

Siège social : Avenue Hédi Ouali 8050 Hammamet

Identifiant Unique RNE : 0021622R

MF : 0021622R/A/M/000

Le Conseil d'Administration de la Société HOTEL NESRINE convoque les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le douze Juillet (12/7/2021) deux mille vingt et un à quatorze heures (14H) et suivantes à son siège social à l'Avenue Hédi Ouali 8050, Hammamet à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Délibération et vote sur la tenue tardive des assemblées générales ordinaires statuant sur les Exercices 2015 - 2016 - 2017 - 2018 et 2019.

2) Lecture et Approbation du rapport de gestion et des rapports du commissaire aux comptes et des états Financiers relatifs aux exercices 2015.

3) Lecture et Approbation du rapport de gestion et des rapports du commissaire aux comptes et des états Financiers relatifs aux exercices 2016.

4) Lecture et Approbation du rapport de gestion et des rapports du commissaire aux comptes et des états Financiers relatifs aux exercices 2017.

5) Lecture et Approbation du rapport de gestion et des rapports du commissaire aux comptes et des états Financiers relatifs aux exercices 2018.

6) Lecture et Approbation du rapport de gestion et des rapports du commissaire aux comptes et des états Financiers relatifs aux exercices 2019.

7) Approbation des conventions relatives à l'exercice 2015.

8) Approbation des conventions relatives à l'exercice 2016.

9) Approbation des conventions relatives à l'exercice 2017.

10) Approbation des conventions relatives à l'exercice 2018.

11) Approbation des conventions relatives à l'exercice 2019.

12) Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2015.

13) Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2016.

14) Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2017.

15) Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2018.

16) Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2019.

17) Affectation des résultats de l'exercice 2015.

18) Affectation des résultats de l'exercice 2016.

19) Affectation des résultats de l'exercice 2017.

20) Affectation des résultats de l'exercice 2018.

21) Affectation des résultats de l'exercice 2019.

22) Régularisation du mandat des membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2018 - 2019 et 2020.

23) Régularisation du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2018 - 2019 et 2020.

24) Pouvoirs et Formalités.

Les textes des résolutions proposées ainsi que les rapports de gestion, les rapports du commissaire aux comptes et les états financiers seront mis à la disposition des actionnaires au siège social conformément à l'article 280 CSC.

2021R01813SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

Charcolive International

SA au capital : 700.000 dinars

Siège social : Zone Industrielle - ESSOUASSI CP 5140 Gouvernorat Mahdia

I.U : 1640167 S

Messieurs les actionnaires de la société Charcolive International sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui se tiendront le samedi 24 Juillet 2021 à partir de 9 heures, au bureau du commissaire aux comptes sis au 23, Avenue des Etats-Unis d'Amérique 1002 Tunis Belvédère à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

Assemblée ordinaire à partir de 9h :

1. Autorisation de dépassement des délais impartis pour la tenue de l'assemblée annuelle des exercices 2019 et 2020.

2. Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration pour l'exercice 2019 et 2020.

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

4. Approbation des états financiers des exercices 2019 et 2020.

5. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales conclues durant l'exercice 2019 et 2020.

6. Affectation des résultats des exercices 2019 et 2020.

7. Quitus aux administrateurs.

8. Pouvoirs pour formalités.

Assemblée extraordinaire à partir de 10h :

1. Augmentation du capital d'un montant de 500.000 dinars avec suppression du droit préférentiel de souscription.

2. La réduction de la valeur nominale de l'action

3. Mise à jour des statuts.

4. Pouvoir pour l'accomplissement de formalités.

2021R01824SANB3

Convocation à l'assemblée générale annuelle

Société SELECT HARDWARE

SA au capital de 1 000.000 dinars

Siège social : 62 Rue des Matériaux, avenue union du Maghreb arabe, Route la Soukra Km 8.5 - 2036 Soukra Ariana

Matricule fiscal : 817422H/A/M/000

CNSS : 251831-19

Les actionnaires de la société SELECT HARDWARE sont convoqués en assemblée générale annuelle, au siège social le Jeudi 15 Juillet 2021 à onze heures sis à la Sté AMI «les ateliers mécaniques industriels» à Sfax à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la date de la tenue de l'assemblée après les délais légaux ;

2) Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2020 ;

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes;

4) Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2020 ;

5) Approbation des états financiers de la société de l'exercice 2020 ;

6) Affectation des résultats de l'exercice 2020 ;

7) Approbation des conventions réglementées régies par l'article 200 (nouveau) et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales;

8) Quitus aux membres du conseil d'administration et au Président Directeur Général;

9) Jetons de présences allouées aux membres du conseil d'administration;

10) Renouvellement du mandat des administrateurs;

11) Nomination du commissaire au compte;

12) Questions diverses;

13) Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires au siège social de la Société le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, le rapport du conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2020, rapports du commissaire aux compte ainsi que la liste des actionnaires.

2021R01830SANB3

Convocation à l'assemblée générale des actionnaires

SOCIETE CHAKETMA PHOSPHATES S.A

SARL au capital de 2 500.000 D

Siège social : Rue du Lac de Constance Immeuble Carthage Center Les Berges du Lac Tunis 1053 Tunisie

Registre national des entreprises : 1350642 K/A/M/000

Dans le cadre de l'exécution du jugement en référé n°24855 émanant du Tribunal de Première Instance de Tunis le 01/6/2021, l'Administrateur judiciaire Madame Faouzia Abbes convoque les actionnaires à la société CHAKETMA PHOSPHATE - SA et son commissaire aux comptes la Société «saeco consulting» pour la présence à l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 23 Juillet 2021, à 10h du matin, à l'hôtel «La maison blanche» sis au 45 Avenue Mohamed V Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant Mise à jour de La liste des actionnaires, Nomination des nouveaux membres de conseil d'administration, Lecture du rapport d'activité établi par le Conseil d'administration pour les exercices 2015 au 2020, Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour les exercices 2015 au 2020, Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour les exercices 2015 au 2020, Approbation des états financiers des exercices du 2015 au 2020, Quitus au conseil d'administration, Affectation des résultats des exercices du 2015 au 2020, Pouvoirs pour formalités. L'administrateur judiciaire annonce que les documents sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société sis à la rue du Lac de constance immeuble Carthage centre les Berges du Lac Tunis Tunisie et au bureau de l'administrateur judiciaire sis au 11 Rue Belhsen Jrad - 1er étage Borj Elbaccouche Ariana dans les horaires du travail.

Cette annonce a été publiée au journal «Assabah» en langue arabe en date du 25/6/2021 et le journal "Le Temps" en langue française en date du 25/6/2021.

2021R01860SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Les Ateliers Mécaniques Industriels

Société anonyme

Au capital social de 6.100.000 D

Siège social : Route de l'Aéroport km 4 Z.I. Oued Chaâbouni 3071 Sfax

Identifiant Unique RNE : 0011546R

Les actionnaires de la société les Ateliers Mécaniques Industriels "A.M.I." sont convoqués en assemblée générale ordinaire, au siège social, le jeudi 15 juillet 2021 à 11H à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la date de tenue de l'assemblée.

2. Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2020.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

4. Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2020.

5. Approbation des états financiers de l'exercice 2020.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

7. Approbation des conventions réglementées prévue par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales et des autres opérations conclues avec les parties libées.

8. Approbation de la qualification des opérations libres.

9. Quitus aux membres du conseil d'administration et au Président Directeur Général.

10. Jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

11. Lecture du rapport de gestion relatif au groupe de sociétés de l'exercice 2020.

12. Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers consolidés de consolidés de l'exercice 2020.

13. Approbation du rapport de gestion relatif au groupe de sociétés de l'exercice 2020.

14. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2020.

15. Questions diverses.

16. Pouvoirs pour formalités.

Les documents se rapportant à l'assemblée générale ordinaire sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société dans les délais réglementaires.

Les actionnaires seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité. Les représentants seront admis sur présentation d'une procuration spéciale écrite revêtue de la signature du mandant et du mandataire.

2021X00768SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «CIPI ACTIA»

I.F : 002758BAM000

N° Employeur CNSS : 052937-72

Société S.A

Siège social : Zone Industrielle de la Charguia II - Ariana

02 Rue des Entrepreneurs - 2035 Tunis - Carthage

Messieurs les actionnaires de CIPI ACTIA sont convoqués à se réunir en assemblée générale ordinaire le mardi 27 juillet 2021 à 11 H à son siège social pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du bilan et des comptes de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2020 et les conventions visées par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

- Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2020.

- Affectation des résultats

- Quitus aux Administrateurs.

- Nomination d'un nouvel Administrateur.

- Nomination du commissaire aux comptes.

2021401651SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

"Actia Engineering Services"

Société SA

I.F. : 925641WAM

N° Employeur CNSS : 00340 992-37

Siège social : ZI Chotrana II rue Newton 2088 Ariana

Messieurs les actionnaires de Actia Engineering Services sont convoqués à se réunir en assemblée générale ordinaire le mardi 27 juillet 2021 à 9 H à son siège social pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du bilan et des comptes de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2020 et les conventions visées par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

- Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2020.

- Affectation des résultats

- Quitus aux Administrateurs.

- Nomination d'un nouvel Administrateur.

- Nomination du commissaire aux comptes.

2021401652SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «ACTIA TUNISIE»

Société S.A

Siège social : Zone Industrielle de la Charguia II - Ariana

2, Impasse des Entrepreneurs - 2035 Tunis - Carthage

I.F.: 1076472CAM

N° Employeur CNSS : 269930-76

Messieurs les actionnaires de ACTIA TUNISIE sont convoqués à se réunir en assemblée générale ordinaire le mardi 27 juillet 2021 à 10 H à son siège social pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du bilan et des comptes de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2020 et les conventions visées par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

- Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2020.

- Affectation des résultats

- Quitus aux Administrateurs.

- Nomination des nouveaux Administrateurs.

- Nomination du commissaire aux comptes.

2021401653SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

MEDINVEST - SICAR

S.A au capital de 3.054.000 dinars

Rue du Lac de Côme Les Berges du Lac

I.U : 0615255P

Tél : 71 861 737

Messieurs les actionnaires de la société MEDINVEST, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège de la société sis aux Berges du Lac rue du Lac du Côme, le 27 Juillet 2021 à 10 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la date de tenu de l'assemblée

2) Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration se rapportant à l'activité des exercices 2019 et 2020.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes afférents aux exercices 2019 et 2020

4) Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 et 2020.

5) Affectation des résultats 2019 et 2020

6) Approbation des conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

7) Quitus aux administrateurs

8) Revoir la composition du conseil d'administration.

Les documents relatifs à l'assemblée sont à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais légaux.

2021401655SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

MEDINVEST-SICAR

S.A au capital de 3.054.000 dinars

Rue du Lac de Côme Les Berges du Lac

I.U : 0615255P

Tél : 71 861 737

Messieurs les actionnaires de la société MEDINVEST, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui aura lieu au siège de la société sis aux Berges du Lac rue du Lac de Côme, le 27 Juillet 2021 à 11 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des modalités de mise en application de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2021401656SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Tourisme et de Congrès

Société anonyme

Capital social : 60.000.000 Dinars

Siège social : 2ème Etage - Bloc «B» Imm. EMERAUDE - Cité les Pins - Lac II - 1053 Tunis

I.U : 012894P

Messieurs les actionnaires de Société de Tourisme et de Congrès, sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire de la société, prévue pour le 26/7/2021, qui se tiendra à l'Hôtel Laico Tunis.

Les questions inscrites à l'ordre du jour de cette réunion sont les suivantes :

- Présentation et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2020.

- Présentation et approbation du rapport du commissaire aux comptes sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2020.

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

- Affectation des résultats nets de l'exercice 2020.

- Quitus aux membres du conseil d'administration pour l'exercice financier clos le 31/12/2020.

2021401704SANB3

Convocation

FINANCIERE TUNISIENNE

S.A au capital de 20 000 000 DT

2 bis, Rue de Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant Unique : 007240W

N° CNSS : 175248-66

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 27 juillet 2021 à 10 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020.

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2020.

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

2021401707SANB3

Convocation

INVESTMENI TRUST TUNISIA

INVESTRUST

Société anonyme

Au capital de 7 850 000 DT

2 bis, Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant Unique : 512484G

N° CNSS : 00237214-49

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 27 juillet 2021 à 11 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020.

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2020.

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Renouvellement du mandat des administrateurs.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

2021401708SANB3

Convocation

MANUFACTURE TUNISIENNE D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE

M T E I

S.A au capital de 500 000 DT

2 bis, Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant Unique : 988F

N° CNSS : 46639-79

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 27 juillet 2021 à 12 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2020.

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Questions diverses.

2021401709SANB3

Convocation

L'IMMOBILIERE ECHARIFA

Société anonyme

Au capital de 8700 000 DT

2 bis, Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant Unique : 382808G

N° CNSS : 182175-9

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire du 27 juillet 2021 à 13 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise en harmonie des statuts avec les dernières dispositions législatives en vigueur.

- Questions diverses.

2021401710SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE MUTUELLE DE BASE

DES SERVICES AGRICOLES

«EL ANDALOUS»

La Société Mutuelle de services Agricoles «El Andalous» à Kalaat El Andalous, a l'honneur de convoquer tous ses adhérents pour assister à l'assemblée générale extraordinaire qui sera tenue le 28-7-2021 à 10 h du matin, au café «EL HZAMI» Route de La Plage, à Kalaat El Andalous, et ce, pour examiner l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport du comité d'audit financier et administratif.

2. Situation actuelle de la société.

3. Prendre les décisions nécessaires.

2021T00653SODB3

Société Mutuelle de base de Services Agricoles PODINO

Matricule Fiscal : N°1570456/J/N/N/000

Le conseil d'administration convoque tous les adhérents de la Société aux deux assemblées générale :

- Extraordinaire à 9 h le Mardi 27 juillet 2021 au siège social de la société à l'effet de fixer la participation minimal au capital par adhérent.

- Ordinaire à 10 h à la même date et lieu à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport sur la gestion des années 2019 et 2020

2) Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes 2019 et 2020

3) Discutions des rapports et les approuver ou désapprouver

4) Donner ou refuser le quitus aux administrateurs

5) Mise à jour de la liste des adhérents

6) Admette des adhérents

7) Affectation des excédents annuels

8) Approuver ou désapprouver le projet du règlement intérieur

9) Nomination du commissaire aux comptes pour les années 2021-2022-2023

10) Election du 1/3 des membres du conseil d'administration.

NB :

- Les adhérents ont la faculté à partir du huitième jour précédent cette assemblée de prendre connaissance au siège de la société mutuelle des procès-verbaux du conseil d'administration, des états financiers et des rapports du commissaire aux comptes.

- Toute personne souhaitant poser sa candidature au conseil d'administration ou au conseil de contrôle doit présenter sa demande à cet effet au moyen d'une lettre recommandée avec accusé de réception à la direction de la société au moins 10 jours avant la date de l'assemblée.

2021R01797SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Année 2020

Société Mutuelle de Base de Services Agricoles

«Ennejma Avicole» Sousse

Siège social : BP N° 321 Sahloul 1 - 4054 Sousse

Tel : 73 368 005 - 73 368 218

Fax : 73 368 007

Adresse électronique : Sté.ennejma@gmail.com

Registre de commerce : B111346199

Code fiscal : 0455962V/P/M/000

Le Conseil d'Administration de la Société Mutuelle de Base de Services Agricoles «Ennejma» Avicoles Sousse, Informe tous les adhérents que l'assemblée générale ordinaire de l'année 2020 sera tenue le mardi 27/7/2021 à 10 Heures à l'hôtel Sousse palace à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports moral et financier du Conseil d'Administration de l'exercice 2020.

2- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes de l'exercice 2020.

3- Discussion et approbation des rapports et des comptes de l'exercice 2020.

4- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2020.

5- Mise à jour de la liste des adhérents.

6- Affectation des excédents de l'exercice 2020.

7- Examen de la variation du capital social enregistrée pendant l'exercice 2020.

8- Suivi des dossiers judiciaires en cour

9- Nomination d'un Commissaire au compte année 2021-2022-2023.

Les Adhérents ont la faculté à partir du 16/7/2021, de prendre connaissance au siège de la Société Mutuelle des procès-verbaux du Conseil d'Administration, des états financiers et des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

Cette convocation est une invitation personnelle pour tous les adhérents.

2021S00710SODB3

Sté Mutuelle Centrale de Services Agricoles et Industriels

Le Président du Conseil d'Administration de la Société Mutuelle Centrale de Services Agricoles et Industriels "Zouila" a l'honneur d'informer tous les adhérents que l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2018/2019 aura lieu le Jeudi 29 Juillet 2021 à partir de 10 h du matin à l'espace<< SKIFA »,

Avenue 14 Janvier à Mahdia, et ce, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports moral et financier et du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018/2019.

2- Approbation des rapports et des états financiers.

3- Quitus aux membres du conseil d'administration.

4- Mise à jour de la liste des adhérents.

5- Election du tiers des membres du conseil d'administration.

N-B :

Il est porté à la connaissance des désireux de faire partie du Conseil d'Administration que le dépôt des demandes de candidatures se fait par lettre recommandée avec accusé de réception au nom du Président du Conseil d'Administration de la Société Mutuelle Centrale de Services Agricoles et Industries "Zouila" BP n°8 Mahdia et ce pendant la période allant du lundi 5 Juillet 2021 au lundi 12 juillet 2021 inclus. Le candidat est appelé à payer une caution de 25 dinars à la caisse de la Société Mutuelle.

Chaque adhérent peut se présenter au siège de la société huit jours avant le déroulement de l'assemblée pour voir les P.V du conseil d"administration ainsi que les états financiers et le rapport du commissaire aux comptes.

Les adhérents empêchés d'assister peuvent donner un mandat certifié de les représenter à l'assemblée générale extraordinaire. Le mandataire doit être un autre membre de la société mutuelle ou le conjoint du mandant ou un de ses ayants - droits majeurs ou ses ascendants ou un allié.

2021S00717SODB3

Sté Mutuelle Centrale de Services Agricoles et Industriels

Le président du conseil d'administration de la Société Mutuelle Centrale de Services Agricoles et Industriels «Zouila» a l'honneur d'informer tous les adhérents que l'assemblée générale extraordinaire aura lieu le jeudi 29 juillet 2021 à partir de 9 h du matin à la salle SKIFA avenue 14 Janvier à Mahdia et ce, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Augmentation du capital.

2- Continuité de l'activité de la Société.

N-B :

1- Cet avis est considéré comme une convocation personnelle à chaque adhérent à la Société Mutuelle.

2- Les adhérents empêchés d'assister peuvent donner un mandat certifié de les représenter à l'assemblée générale extraordinaire. Le mandataire doit être un autre membre de la société mutuelle ou le conjoint du mandant ou un de ses ayants - droits majeurs ou ses ascendants ou un allié.

2021S00718SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un acte de propriété

Maître Noura Rouis, Avocate, titulaire de la CIN n°05582955 pour le compte de sa cliente Samia Bent Mustapha Ben Ahmed Bouhlel, titulaire de la CIN n°08494845, déclare la perte de l'acte de propriété n°03/47167 du 28/10/2013 objet du titre foncier n°143454 Sousse sis à l'Avenue de la République M'Saken Gouvernorat de Sousse. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de police de M'Saken Ouest sous n°342 le 21/6/2021.

2021S00727DIVD2

Avis

Monsieur Ali Ben Hedi Ben Sassi Sidi CIN numéro 06064204 sis à Bdarna Route Mahdia km 17 Sfax porte à la connaissance du public la perte de son titre de propriété (acte d'achat daté du 3 mai 2015 enregistré à Sfax le 19/5/2015 quittance n°M030898 rédigé par les notaires Abdelaziz Bouattour et Abdelaziz Ammar) d'un terrain de superficie 177.50 m² situe à la route Sidi Abid Km 7 Sfax par conséquent il prétend avoir une deuxième copie originale. Toute opposition est recevable au bureau du Maître Notaire Abdelaziz Ammar sis à l'Avenue Habib Bourguiba Menzel Chaker Sfax dans les 30 jours qui suivent la publication au J.O.R.T.

2021X00726DIVD2

Avis

Mr Mongi Makni annonce avoir perdu son titre de propriété de la maison située à la route el Qaed Muhammed Zanga Ben Saeed Sfax et il veut extraire un autre titre au lieu du perdu, aucune contestation ne sera acceptée chez le notaire Chtourou Abdesselem siégeant à la rue Sidi Ali Karray Sfax; après un délai de 30 jours.

2021X00728DIVD2

Avis

Mohamed Khammasi annonce qu'il possède un terrain de 160 m² sise à la route Agareb km 8 Sfax son titre de propriété a disparu il veut avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maymoun Karray dans un délai de 30 jours après ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2021X00729DIVD2

Avis

Madame Emna Bent Mohamed El Hedi Kammoun avise être propriétaire de la totalité d'un terrain d'une superficie de 1048 m² sise entre la route de Lafrane et Elain km3 Sfax et que son titre de propriété étant perdu elle veut en extraire un deuxième original.

Tout celui qui porte plainte d'intervenir auprès du notaire Karoui Wassim domicilié à la rue des notaires à Sfax dans un délai de 30 jours à partir de la date du présent. Toute opposition hors délai sera rejetée.

2021X00730DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mme Amel Bent Ejilani Elhosni, CIN 08834188, le 02/3/2006 déclare la perte du titre de propriété 03/55699, objet du titre foncier numéro 22621 Mahdia situé à El Jem gouvernorat Mahdia, une attestation de perte a été délivrée par le poste de la Garde Nationale Elhancha sous le numéro 304 du 9/7/2019. Toute opposition dans un délai d'un mois à partir de cette annonce sera effectuée chez Notaire Gmiha Sabeur, avenue Fadhel Ben Achour El Jem Mahdia.

2021X00732DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mr Bannour Ben Ammar Ben Embarek El Gaoud CIN 03889976, le 11/10/2016, déclare la perte du titre de propriété 03/63907, objet du titre foncier numéro 34664 Mahdia situé à El Jem gouvernorat Mahdia, une attestation de perte a été délivrée par le poste de la Garde Nationale Tlelsa sous le numéro 19 du 8/4/2021. Toute opposition dans un délai d'un mois à partir de cette annonce sera effectuée chez Notaire Gmiha Sabeur, avenue Fadhel Ben Achour El Jem Mahdia

2021X00733DIVD2

Perte d'un titre de propriété

M. Taher Ben Ali Bannour, CIN 03973602, le 15/01/1999 déclare la perte du titre de propriété 03/26461 objet du titre foncier numéro 23873 Mahdia, une attestation de perte a été délivrée par le poste de la Garde Maritime de Klibia sous le numéro 1460 du 31/10/2020. Toute opposition dans un délai d'un mois à partir de cette annonce sera effectuée chez Notaire Gmiha Sabeur, avenue Fadhel Ben Achour El Jem Mahdia.

2021X00734DIVD2

Perte d'un titre de propriété

M. Khames Ben Mustafa Ben Belgacem Rafifa CIN n°09424345, le 16/02/2011 déclare la perte du titre de propriété 03/35954, objet du titre foncier numéro 27626 Mahdia situé à El Jem gouvernorat Mahdia, une attestation de perte a été délivrée par le poste de la Garde Nationale Tlelsa sous le numéro 43 du 29/7/2019. Toute opposition dans un délai d'un mois à partir de cette annonce sera effectuée chez Notaire Gmiha Sabeur, avenue Fadhel Ben Achour El Jem Mahdia.

2021X00735DIVD2

Avis

Héritiers Ben Jemma Ahmed, déclarent qu'ils ont perdu leur titre de propriété du terrain plus construction situé route de Téniour km 4 Toubelbi Sfax, provenant à Ahmed B Jemma par acte de partage du 28/4/1951 enregistré le 31/5/1951 n°129 par les deux notariés Khlif Ahmed et Fourati Mohamed.

Ils souhaitent faire un autre qui remplace le premier.

Et celui qui a une contestation se présente par une opposition écrite au Notaire Mziou Lotfi Sfax dans un délai qui ne dépasse pas 30 jours. Tél 24 234 308.

2021X00740DIVD2

Avis

Mme Frika Najeh B Taoufik, déclare qu'elle a perdu son titre de propriété du terrain de superficie de 4400 m² situé route El Ain km 14 Sfax, provenant par acte d'achat du 20/10/2009 enregistré le 6/11/2009 n° 52082 par les deux notariés Mziou Mahmoud et Lotfi.

Elle souhaite extraire un autre qui remplace le premier.

Et celui qui a une contestation se présente par une opposition écrite au Notaire Mziou Lotfi Sfax dans un délai qui ne dépasse pas 30 jours. Tél 24 234 308.

2021X00741DIVD2

Avis

Mr Bassem Ben Hammouda Hamdi annonce qu'il a perdu l'acte de propriété de son père d'un terrain de 202.80 m² à la forêt de Sfax route Gremda km 10 Arafette est effectuée par l'acte de vente daté le 17/5/2005 et enregistré le 19/12/2009 n° M058187 à l'attestation de deux notaires Mohamed Abid et son assesseur et il désire se faire délivrer une autre copie originale de tout contestant devra s'adresser au cabinet de notaire Maître Abdessalem Medhioub sis à la rue du notaires n°100 Médina Sfax dans un délai ne dépasse pas 30 jours.

2021X00747DIVD2

Avis

Ben Maalem Badredine Annonce qu'il possède un 1/4 d'une maison sise à la route Teniour km 5 Sfax son titre de propriété a disparu il veut avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maamoun Karray dans un délai de 30 jours passé ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2021X00749DIVD2

Avis

Bouri Tarak annonce qu'il possède un terrain d'une superficie de 2789 m² sise à la route Menzil Chekir km 11 Kazzanet Sfax son titre de propriété a disparu il veut avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maamoun Karray dans un délai de 30 jours passé ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2021X00750DIVD2

Avis

Mme Nedra Bent Hédi Krichen titulaire de la C.I.N. n°01222308 avise être propriétaire d'une parcelle de terre contenant 7 pieds d'oliviers à la route de Menzel Chaker km 20 Sfax.

Que son titre de propriété étant perdu, elle veut en extraire un deuxième original des dossiers des Notaires Mohamed Ahmed Kharrat et Mohamed Ali Kharrat.

Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire Koubaa Ridha 25 rue des notaires Sfax dans un délai d'un mois de la date du présent.

Toute opposition hors délai sera rejetée.

2021X00752DIVD2

Avis

Monsieur Ammous Aymen annonce que le titre de sa propriété concernant un terrain d'une superficie 176 mètres carrés consistant d'une maison d'une superficie 108 mètres carrés situé à laroute Elayen Mil 3 Sfax qui était fait le 20 septembre 2012 enregistré le 9 octobre 2012 n°M052767 à l'attestation du deux notaires Chtourou Fatma et Agrebi Souad il a perdu l'acte de donation et il désire se faire délivrer une deuxième copie originale. Les oppositions se présentent devant Maître Baklouti Mohamed Ahmed notaire à Sfax à son bureau situe à 67, rue Sidi Belhsan ancienne Médina Sfax au cours de 70 jours de cette publication toute opposition n'est pas valable après ce délai.

2021X00757DIVD2

Déclaration de perte du titre de propriété

Monsieur Riad Ben Taher Ben Mustapha Bousbih, né le 13 mai 1967, titulaire de la Carte Nationale d'Identité Nationale n°05607746 délivrée le 8/01/2021, résidant à l'étranger domicilié à l'Impasse de l'école la Corniche Bizerte, annonce la perte de titre foncier n°17335 généré par le titre de propriété n°46318 Bizerte d'après un certificat de perte numéro 689 du Centre National de Sécurité de Bizerte en date du 21/6/2021.

2021401689DIVD2

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

ACTIF
31/12/2020

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2020			31/12/2019
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
AC1 ACTIFS INCORPORELS	**4 705 162**	**1 358 215**	**3 346 947**	**2 432 028**
AC11 Investissements de recherche & devéloppement	1 843 104		1 843 104	1 349 584
AC12 Logiciels	2 862 059	1 358 215	1 503 844	1 082 444
AC2 ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION	**2 459 136**	**1 495 052**	**964 084**	**569 307**
AC21 Installations techniques & machines	2 038 653	1 207 101	831 552	458 281
AC22 Autres installations, outillage & mobilier	420 483	287 951	132 532	111 026
AC3 PLACEMENTS	**419 269 538**	**2 371 263**	**416 898 276**	**396 233 239**
AC31 Terrains & constructions	9 919 708	2 371 263	7 548 445	7 714 102
AC311 Terrains & constructions d'exploitation	6 306 261	1 226 430	5 079 831	5 184 147
AC312 Terrains & constructions hors exploitation	3 613 446	1 144 833	2 468 614	2 529 954
AC33 Autres placements financiers	304 774 778		304 774 778	281 422 450
AC331 Actions, autres titres à revenu variable & parts dans des FCP	47 665 616		47 665 616	46 620 484
AC332 Obligations & autres titres à revenu fixe	203 448 400		203 448 400	194 167 960
AC334 Autres prêts	1 215 560		1 215 560	1 130 776
AC336 Autres	52 445 203		52 445 203	39 503 231
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	104 575 053		104 575 053	107 096 687
SOUS TOTAL 1	**426 433 837**	**5 224 530**	**421 209 307**	**399 234 575**
AC5 PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	**262 286 227**		**262 286 227**	**191 986 332**
AC510 Provision pour primes non acquises	64 177 544		64 177 544	64 691 163
AC531 Provision pour sinistres	198 108 684		198 108 684	127 295 169
AC6 CREANCES	**158 978 905**	**5 994 842**	**152 984 063**	**76 845 653**
AC65 Créances nées des opérations d'acceptation	54 614 976	5 495 800	49 119 176	56 151 204
AC66 Créances nées des opérations de rétrocession	93 178 769	499 043	92 679 726	9 977 451
AC63 Autres créances	11 185 160		11 185 160	10 716 998
AC631 Personnel	50 487		50 487	236 266
AC632 Etat, organismes de sécurité sociales & collectivités publiques	4 353 220		4 353 220	2 507 457
AC633 Débiteurs divers	4 992 124		4 992 124	3 650 846
AC635 FPC	1 789 329		1 789 329	4 322 429
SOUS TOTAL 2	**421 265 132**	**5 994 842**	**415 270 290**	**268 831 985**
Réassurance Ordinaire	**401 564 396**	**5 994 842**	**395 569 554**	**247 701 734**
Re Takaful	**19 700 736**		**19 700 736**	**21 130 251**
AC7 AUTRES ELEMENTS D'ACTIF	**83 597 422**		**83 597 422**	**71 842 446**
AC71 Avoir en banques, chèques & caisse	8 449 130		8 449 130	8 948 892
AC72 Charges reportées	17 642 821		17 642 821	17 973 251
AC721 Frais d'acquisition reportés	17 642 821		17 642 821	17 973 251
AC722 Autres charges à répartir	0		0	0
AC73 Comptes de régularisation Actif	28 923 138		28 923 138	29 296 575
AC731 Intérêts acquis non échus	5 393 330		5 393 330	6 783 962
AC732 Estimations d'éléments techniques-Acceptation	14 220 926		14 220 926	13 424 462
AC7321 Estimations d'éléments techniques-Rétrocession				
AC733 Autres comptes de regularisation	9 308 881		9 308 881	9 088 152
AC74 Ecarts de conversion	28 582 333		28 582 333	15 623 727
SOUS TOTAL 3	**83 597 422**		**83 597 422**	**71 842 446**
TOTAL DE L'ACTIF	931 296 391	11 219 372	920 077 019	739 909 005

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF
31/12/2020

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
CP1 Capital social	**100 000 000**	**100 000 000**
CP2 Réserves & primes liées au capital	**80 341 015**	**78 081 772**
CP3 Rachats d'actions propres	**223 825**	**- 223 825**
CP5 Résulat reporté	**20 056 274**	**10 983 441**
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	**200 173 464**	**188 841 388**
CP6 Résultat de l'exercice	**12 234 214**	**11 654 742**
Total capitaux propres avant affectation	**212 407 678**	**200 496 130**
PASSIFS		
PA2 PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES	**8 253 377**	**4 544 446**
PA22 Provisions pour impôts	100 000	100 000
PA23 Autres provisions	5 503 377	1 794 446
PA24 Provisions pour risques	2 650 000	2 650 000
PA25 Provisions sur Augmentation Légales		
PA3 PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	**421 021 066**	**338 168 729**
PA310 Provisions pour primes non acquises	87 709 649	88 972 829
PA331 Provisions pour sinistres	327 852 110	243 325 748
PA361 Autres provisions techniques	**5 459 307**	**5 870 151**
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires	**155 323 478**	**83 411 688**
PA6 AUTRES DETTES	**70 077 083**	**70 815 549**
PA621 Dettes nées d'opérations d'acceptation	27 090 882	20 808 347
PA622 Dettes nées d'opérations de rétrocession	34 684 992	38 375 260
PA63 Autres dettes	8 301 209	11 631 942
PA632 Personnel	937 658	946 538
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	1 842 752	2 363 645
PA634 Créditeurs divers	3 726 626	3 994 486
PA635 FGIC Créditeurs	4 844	4 844
PA636 FPC	1 789 329	4 322 429
PA7 AUTRES PASSIFS	**52 994 337**	**42 472 463**
PA71 Comptes de régularisation Passif	**29 915 380**	**28 113 847**
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs	14 010 500	14 422 869
PA711 Estimation d'éléments techniques	4 642 161	3 119 092
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	**11 262 720**	**10 571 887**
PA72 Ecart de conversion	23 078 956	14 358 616
Total Passif	**707 669 341**	**539 412 875**
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	**920 077 019**	**739 909 005**

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

RESULTAT TECHNIQUE - NON VIE
31/12/2020

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2020			31/12/2019
	ACCEPTATION	RETROCESSION	NET	NET
PRNV1 PRIMES ACQUISES	152 246 858	77 505 906	74 740 952	77 387 237
PRNV11 Primes	*149 029 355*	*76 992 286*	*72 037 068*	*73 165 230*
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	*3 217 503*	*513 619*	*2 703 884*	*4 222 007*
PRNT3 PRODUITS DE PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT	3 839 325	-	3 839 325	4 428 736
PRNV4 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	247 450	-	247 450	8 256 021
CHNV1 CHARGES DE SINISTRES	180 269 636	135 176 214	45 093 422	48 174 615
CHNV11 Sinistres payés	*95 337 977*	*64 362 700*	*30 975 278*	*41 017 997*
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	*84 931 659*	*70 813 514*	*14 118 144*	*7 156 618*
CHV4 FRAIS D'EXPLOITATION	48 183 362	22 250 542	25 932 820	27 246 918
CHNV41 Frais d'acquisition	*35 930 807*		*35 930 807*	*35 179 458*
CHNV43 Frais d'administration	*12 252 555*		*12 252 555*	*12 219 294*
CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires		*19 031 376*	*- 19 031 376*	*- 17 295 606*
CHNV45 Wakala		*3 219 166*	*- 3 219 166*	*- 2 856 229*
CHNV5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	5 808 425	-	5 808 425	15 262 752
RTNV RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	- 77 927 791	- 79 920 850	1 993 060	- 612 290

RESULTAT TECHNIQUE - VIE
31/12/2020

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2020			31/12/2019
	ACCEPTATION	RETROCESSION	NET	NET
PRV1 PRIMES ACQUISES	7 283 057	297 929	6 985 128	9 882 217
PRV11 Primes	*9 237 380*	*297 929*	*8 939 451*	*12 554 612*
PRV12 Variation de la provision pour primes non acquises	*- 1 954 323*		*- 1 954 323*	*- 2 672 395*
PRV4 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	8 180		8 180	272 926
CHV1 CHARGES DE SINISTRES	3 425 879		3 425 879	6 660 121
CHV11 Sinistres payés	*3 831 175*		*3 831 175*	*4 622 212*
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	*- 405 296*		*- 405 296*	*2 037 909*
CHV4 FRAIS D'EXPLOITATION	4 783 993	344 677	4 439 316	4 227 218
CHV41 Frais d'acquisition	*4 126 611*		*4 126 611*	*3 821 052*
CHV43 Frais d'administration	*657 381*		*657 381*	*1 010 193*
CHV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires				*- 69*
CHV45 Wakala	*-*	*344 677*	*- 344 677*	*- 603 957*
CHV5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	209 820	-	209 820	531 570
PRNT3 PRODUITS DE PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT	341 869		341 869	204 446
RTV RESULTAT TECHNIQUE VIE	- 786 585	- 46 748	- 739 837	- 1 059 320

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

ETAT DE RESULTAT
31/12/2020

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2020	31/12/2019
RTNV RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	**1 993 060**	**- 612 290**
RTV RESULTAT TECHNIQUE VIE	**- 739 837**	**- 1 059 320**
PRNT1 PRODUITS DES PLACEMENTS	**28 436 470**	**26 928 302**
PRNT11 Revenus des placements	26 770 378	25 595 331
PRNT12 Produits des autres placements	-	-
S/Total 1a	**26 770 378**	**25 595 331**
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	1 128 360	1 034 164
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	537 732	298 808
S/Total 1	**1 666 091**	**1 332 972**
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique vie	**- 341 869**	**- 204 446**
CHNT1 CHARGES DES PLACEMENTS	**1 157 416**	**1 222 232**
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-	-
CHNT12 Correction de valeur sur placement	691 096	660 035
CHNT13 Pertes provenant de réalisation des placements	466 320	562 197
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique non vie	**- 3 839 325**	**- 4 428 736**
PRNT2 AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES	**8 245 826**	**5 301 570**
CHNT3 AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES	**19 003 785**	**9 418 696**
RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES	**13 593 123**	**15 284 153**
CHNT4 IMPOTS SUR LE RESULTAT	**1 043 362**	**3 142 312**
RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS	**12 549 761**	**12 141 841**
PRNT4 GAINS EXTRAORDINAIRES	-	-
CHNT5 PERTES EXTRAORDINAIRES	315 547	487 098
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**12 234 214**	**11 654 742**
CHNT6/PRNT5 Effets des modifications comptables (nets d'impôts)		
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	**12 234 213,580**	**11 654 742**

ETAT DE SURPLUS OU DEFICIT DU FONDS RE TAKAFUL FAMILIAL
31/12/2020

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2020			31/12/2019
	ACCEPTATION	RETROCESSION	NET	NET
PRF1 PRIMES ACQUISES	**1 614 350**	**2 979**	**1 611 371**	**2 988 900**
PRF11 Primes émises et acceptées	1 411 857	2 979	1 408 877	3 605 644
PRF12 Variation de la provision pour primes non acquises	202 493	-	202 493	- 616 744
PRF2 PRODUITS DE PLACEMENTS	**18 240**	**-**	**18 240**	**18 201**
PRF21 Revenus des placements	18 240		18 240	18 201
PRF22 Produits des autres placements			-	-
Sous total 1	***18 240***	**-**	***18 240***	***18 201***
PRF23 Reprise de corrections de valeur sur placements			-	-
PRF24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change			-	-
Sous total 2	**-**	**-**	**-**	**-**
PRF3 PLUS-VALUES NON REALISEES SUR PLACEMENTS			-	-
PRF4 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	**- 17 172**		**- 17 172**	**26 996**
CHF1 CHARGES DE SINISTRES			-	-
CHF11 Montants payés	1 188 805	-	1 188 805	1 979 474
CHF12 Variation de la provision pour sinistres	269 216	-	269 216	991 616
Sous total 3	**1 458 021**	**-**	**1 458 021**	**2 971 090**
CHF2 Variation des autres provisions techniques			-	-
CHF3 FRAIS D'EXPLOITATION				
CHF31 Frais d'acquisition	506 640		506 640	350 540
CHF33 Frais d'administration à la charge du fonds des adhérents	344 879		344 879	604 150
CHF34 commissions reçues des réassureurs Re Takaful				
Sous total 5	**851 519**		**851 519**	**954 689**
CHF4 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	**6 930**		**6 930**	**7 009**
CHF41 Charges de gestion des placements	6 930		6 930	7 009
CHF411 Commissions Moudharaba	3 265		3 265	4 280
CHF412 Autres charges de gestion de placements	3 665		3 665	2 729
CHF42 Correction de valeur sur placements				
CHF43 Pertes provenant de la réalisation des placements				
CHF5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	**29 479**		**29 479**	**49 717**
Sous total 6	**22 549**		**22 549**	**56 726**
CHF6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage				
CHF7 Moins-values non réalisées sur placements				
RTF Surplus ou déficit de l'assurance Re Takaful Familial	**- 671 572**	**2 979**	**- 674 552**	**- 948 408**

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

ETAT DE SURPLUS OU DEFICIT DU FONDS RE TAKAFUL GENERAL
31/12/2020

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2020			31/12/2019
	ACCEPTATION	RETROCESSION	NET	NET
PRG1 PRIMES ACQUISES	**15 853 767**	**6 519 097**	**9 334 671**	**9 685 459**
PRG11 Primes émises et acceptées	14 842 246	6 513 232	8 329 014	9 224 338
PRG12 Variation de la provision pour primes non acquises	1 011 521	5 865	1 005 656	461 121
PRG2 PRODUITS DE PLACEMENTS	**129 595**		**129 595**	**1 333 397**
PRG21 Revenus des placements	389 867		389 867	516 757
PRG22 Produits des autres placements				
Sous total 1	***389 867***		***389 867***	***516 757***
PRG23 Reprise de corrections de valeur sur placements				
PRG24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change			-	-
PRG3 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	- 519 463		- 519 463	816 640
PRG4 PLUS-VALUES NON REALISEES SUR PLACEMENTS				
Sous total 1a	***519 463***		***519 463***	***816 640***
CHG1 CHARGES DE SINISTRES	**5 958 044**	**2 268 983**	**3 689 061**	**5 697 266**
CHG11 Montants payés	5 968 585	1 255 860	4 712 724	2 959 124
CHG12 Variation de la provision pour sinistres	- 10 541	1 013 122	- 1 023 663	2 738 142
CHG2 Variation des autres provisions techniques			-	-
Sous total 2	**5 958 044**	**2 268 983**	**3 689 061**	**5 697 266**
CHG3 FRAIS D'EXPLOITATION	**7 787 250**	**2 136 150**	**5 651 100**	**5 567 814**
CHG31 Frais d'acquisition	4 561 978		4 561 978	4 245 171
CHG33 Frais d'administration à la charge du fonds des adhérents	3 225 272		3 225 272	2 862 068
CHG34 commissions reçues des réassureurs Re Takaful		2 136 150	- 2 136 150	- 1 539 424
CHG4 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	**209 624**	-	**209 624**	**212 023**
CHG41 Charges de gestion des placements	**209 624**	-	**209 624**	**212 023**
CHG411 Commissions Moudharaba	98 762		98 762	129 460
CHG412 Autres charges de gestion de placements	110 862		110 862	82 563
CHG42 Correction de valeur sur placements			-	-
CHG43 Pertes provenant de la réalisation des placements			-	-
CHG5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	- **891 726**		- **891 726**	**1 503 925**
CHG6 Variation de la provision pour égalisation				
Sous total 3	**682 102**		**682 102**	**1 715 948**
CHG7 Moins values non réalisées sur placements			-	-
RTG Surplus ou déficit de l'assurance Re Takaful Général	**2 660 980**	**2 113 964**	**547 016**	- **1 962 173**

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

Tunis Re

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
AU 31/12/2020

EN DINARS

RUBRIQUE	31/12/2020	31/12/2019
I- FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION :	-420 670	13 250 801
II- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-143 905	613 635
III- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENTS	0	-10 985 004
IV- INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES	64 812	-792 123
VARIATION DE TRESORERIE	-499 762	2 087 309
Trésorerie au début de l'exercice	8 938 235	6 850 927
Trésorerie à la clôture de l'exercice	8 438 472	8 938 235

2021401506BCFA5

Société El Bouniane

BILAN

AUX 31 / 12 / 2020

Exprimé en Dinars

	NOTES	AU 31 DECEMBRE 2020	2019
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES			
- Immobilisations incorporelles		135 608	135 608
- moins : amortissements		(95 319)	(74 773)
		40 289	60 835
- Immobilisations corporelles		8 806 357	8 801 497
- moins : amortissements		(1 364 035)	(1 224 104)
		7 442 322	7 577 393
- Immobilisations financières		53 240 307	47 220 339
- moins : provisions		(9 948 709)	(9 112 992)
		43 291 598	38 107 347
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		50 774 209	45 745 575
ACTIFS COURANTS			
- Opérations particulières avec l'Etat		8 331 456	8 331 456
- Autres actifs courants		2 081 212	2 132 110
moins : provisions		(51 631)	(51631)
- Placements et autres actifs financiers		11 679 025	15 537 500
- Liquidités et équivalents de liquidités		737 128	646 220
TOTAL DES ACTIFS COURANTS :		22 777 190	26 595 655
TOTAL DES ACTIFS		73 551 399	72 341 230

Société El Bouniane -

BILAN

AUX 31/12/2020

Exprimé en Dinars

	NOTES	AU 31 DECEMBRE 2020	2019
CAPITAUX PROPRES & RESERVES			
CAPITAUX PROPRE			
- Capital social		2 500 000	2 500 000
- Réserves		40 674 766	40 648 415
- Autres capitaux propres		12 860	12 860
- Résultats reportés		1 793 961	892 897
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		44 981 587	44 054 172
- Résultat de l'exercice		1 224 057	951 064
Total des capitaux propres avant répartition		46 205 644	45 005 236
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
- Provisions pour risques et charges		530 671	530 671
Total des passifs non courants :		530 671	530 671
PASSIFS COURANTS			
- Opérations particulières avec l'Etat		26 494 397	26 493 474
- Fournisseurs et comptes rattachés		29 639	12 156
- Autres passifs courants.		291 048	299 693
Total des passifs courants :		26 815 084	26 805 323
TOTAL DES PASSIFS :		27 345 755	27 335 994
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		73 551 399	72 341 230

Société El Bouniane

ETAT DE RESULTAT
AUX 31/ 12 / 2020

Exprimé en Dinars

	NOTES	AU 31 DECEMBRE 2020	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION			
- Produits de participations		502 369	430 052
- Revenus des immeubles		139 462	148 558
- Autres produits d'exploitation		98 981	213 098
Total des produits d'exploitation :		740 812	791 708
CHARGES D'EXPLOITATION			
- Achats d'approvisionnement consommés		24 284	24 703
- Charges de personnel		524 064	470 327
- Dotations aux amortissements et aux provisions		996 196	1 433 867
- Autres charges d'exploitation		115 818	152 066
Total des charges d'exploitation :		(1 660 362)	(2 080 963)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(919 550)	(1 289 255)
- Charges financières nettes		(9 527)	4 608
- Produits de placement		2 188 149	2 866 054
- Autres gains ordinaires		-	-
- Autres pertes ordinaires		-	-
Résultat des activités ordinaires avant impôts		1 259 072	1 581 407
IMPOTS SUR LES BENEFICES & CSS		(35 015)	(630 343)
Résultat des activités ordinaires après impôts		1 224 057	951 064
ELEMENTS EXTRAORDINAIRES			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 224 057	951 064

Société El Bouniane

FLUX DE TRESORERIE

AUX 31 / 12/ 2020

Exprimé en Dinars

	AU 31 DECEMBRE 2020	2019
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
* Résultat net	1 224 057	951 064
Ajustement pour :		
* Amortissement & provisions	1 056 362	1 433 867
* Variations des :		
- Créances et autres actifs	50 898	(174 724)
- Fournisseurs & autres dettes	(2 043 903)	(1 997 393)
* Plus ou moins values de cession	-	(1 554)
* Reprise sur provisions	(60 166)	(123 867)
Flux de trésorerie provenant de l'Exploitation :	227 248	87 393
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
- Décaissements affectés de l'acquisit. d'immobili.	(4 860)	(40 277)
- Encaissements provenant cession d'immobilisation	-	100 433
- Décaiss. provenant de l'aquisit. d'immob. financ.	(109 931)	(1 000)
- Encaiss. provenant de cession d'immob. financ.	-	-
Flux de trésor. Provenant des activités d'inves. :	(114 791)	59 156
Flux de tresorerie liés aux activités de financement		
- Encaiss.suite opérations particulières avec l'état	10 164	-
- Décaiss.suite opérations particulières avec l'état	(9 241)	(9 950)
- Décaiss. Provenant des emprunts	(22 472)	(18 700)
Flux de trésor. Provenant des activités de finan. :	(21 549)	(28 650)
Variation de trésorerie	90 908	117 899
Trésorerie au début de l'exercice	646 220	528 321
Trésorerie à la clôture de l'exercice	737 128	646 220

2021401574BCFA5